

« Le MRP vous parle ! » n° 97, 2^e trimestre 2003

SOMMAIRE

EN COUVERTURE

- A Bagdad, le 15 février, le cardinal Roger Etchegaray, envoyé personnel de Jean-Paul II, défend la paix auprès de Saddam Hussein. (La Croix).
- La guerre au nom de Dieu (La Vie).
- Bagdad en feu. Déjà en 1258, les Mongols l'incendièrent ; cent mille morts (Le Monde).
- La Palestine en miettes. Dans les secteurs où l'administration a été confiée par l'ONU à l'Autorité palestinienne, l'armée israélienne fait de l'occupation (Le Monde)
- L'affiche qui, en février, annonçait la sortie du film « Marc Sangnier, le sillon de l'Europe » (Institut Marc Sangnier)
- Pierre Dominjon, qui fut député MRP de l'Ain de 1945 à 1951, est mort le 27 février à l'âge de 92 ans. Il ne se représenta pas aux élections de 1951 par refus des concessions que le MRP estimait inévitables faute de trouver une majorité populaire de gouvernement à l'Assemblée Nationale ;
- Chargé cette année des conférences de carême à Notre-Dame de Paris, le cardinal Paul Poupard, président du Conseil pontifical de la culture, choisit de faire le portrait de six témoins de ce qu'il appelle « La société au défi de l'Histoire ». Sa première conférence, le 9 mars, est consacrée à « Robert Schuman, une âme pour l'Europe » (La Croix). Voir un extrait page 12.

EDITORIAL

- Leçons d'une crise, par Jacques Mallet 3

NOTRE TEMPS

- « Que la guerre n'ait pas le dernier mot ! » : déclaration publiée le 20 mars 2003 par les représentants des églises chrétiennes en France 3

ACTUALITES

- Comment concilier unité et diversité au sein de la République par Benoît Jeanneau. Pour mieux suivre le débat en cours ... 4 à 6
- Prodigeux ? Presque ! Le film documentaire « Marc Sangnier, le sillon de l'Europe ». Avec des images centenaires et les voix de Sangnier, de Briand, de Bidault 7 et 8

PETIT JOURNAL DE NOTRE COLLECTE

- C'est le retour du printemps ! 1427 euros en 8 semaines 6

DANS NOTRE HISTOIRE

- Le Sillon naît dans la crypte de Stanislas en 1894. Marc Sangnier a 21 ans. 8
- Le 9 juin 1959, Bernard Lambert, député MRP, combattant en Algérie en 1956, dénonce à la tribune de l'Assemblée Nationale la torture et les regroupements arbitraires de populations hors de leurs villages 9 et 10
- La sépulture de Georges Bidault se trouve à La Celle-les-Bordes, dans les Yvelines (et non pas à Cambo-les-Bains) 10
- Chirac, le traité de l'Elysée et le MRP 10

DISPARITIONS

- Pierre Dominjon, Représentant du Peuple, vient de mourir à 92 ans dans sa bonne ville de Belley. C'était un homme libre et il l'a montré en silence 12
- Jacques Wouaquet, militant de base, toujours au service des autres, par Germaine Touquet 12

IL Y A 50 ANS

- Calendrier politique avril-mai-juin 1953 13
- Histoire secrète des députés MRP-Deuxième trimestre 1953 14 à 24
- Elections municipales d'avril mai 1953 ci-dessous

Tirage : 660

Elections municipales des 26 avril et 3 mai 1953 : les enseignements politiques du premier tour

A l'issue du premier tour de scrutin (la représentation proportionnelle s'applique dans les communes de plus de 9000 habitants, qui sont au nombre de 456), les statistiques établies par le ministre de l'Intérieur (le radical Charles Brune) font apparaître comme suit les pourcentages de voix obtenus par les différentes formations : en 1947 (après la création du RPF) ; et en 1953 dans ces 456 communes (où les résultats sont donc définitifs dès le premier tour) :

- Parti communiste : 30.7 et 28.8
- SFIO : 15.4 et 17.7
- MRP : 12.2 et 12.9
- Divers gauche : 2.1 et 2.9
- RGR (radicaux et UDSR) : 7 et 11.3
- Indépendants-Paysans-ARS : 0.1 et 5.3
- « Républicains nationaux », revendiqués avec raison par les Indépendants : 6.7 et 9
- RPF : 25.8 et 10.6

Cette chute du RPF et cette montée de la droite hostile aux grandes réformes économiques et sociales d'après la Libération se lisent clairement dans ces résultats.

Le RPF se retrouve ainsi avec 10 élus à Paris au lieu de 52 en 1947, alors que le RGR et les Indépendants en obtiennent ensemble 37 ; à Versailles, il en a 2 au lieu de 18 ; à Marseille 4 au lieu de 25 ; à Lyon 7 au lieu de 23 ; à Brest 9 au lieu de 14 ... Il garde en revanche des bastions à Lille et à Strasbourg.

D'une façon générale, la droite dite classique retrouve sa place à l'intérieur de la droite aux dépens du RPF.

Le MRP, lui, reste faible dans les grandes villes mais il progresse en Alsace (Strasbourg et Mulhouse), en Champagne et surtout en Bretagne.

N.B. Nous compléterons cet article dans notre prochain numéro

LECONS D'UNE CRISE

Je souscris, bien entendu, entièrement à la déclaration du Conseil d'églises chrétiennes en France du 20 mars 2003. Mais, dans un bulletin où s'expriment d'anciens membres d'un parti, qui fut un grand parti de gouvernement, il me semble que je puis y ajouter quelques réflexions politiques tournées vers l'avenir.

1/ Il y a des justes guerres. La guerre américaine déclenchée contre l'Irak sans l'accord du Conseil de sécurité n'est pas une juste guerre. Même si la victoire militaire, plus ou moins rapide, des Etats-Unis est certaine, ses conséquences politiques sont ou risquent d'être graves : affaiblissement des Nations Unies, marginalisation de l'OTAN, crise européenne, aggravation du conflit israélo-palestinien, choc des civilisations.

2/ Il ne faut pas confondre le combat pour la paix avec le pacifisme à tout prix (Georges Bidault avait combattu en son temps les accords de Munich), ni la condamnation de la politique dangereuse des « faucons » de l'administration Bush avec le choix de l'anti-américanisme : les Etats-Unis sont une grande démocratie et le peuple américain est un peuple épris de liberté et de paix comme l'ont montré les grandes manifestations « anti-guerre » aux Etats Unis

3/ Dans un monde instable et dangereux, l'Alliance atlantique, voulue et créée par Georges Bidault et Robert Schuman, reste nécessaire. mais elle devra être réorganisée pour devenir un véritable partenariat. Cela exige d'abord que des efforts soient faits de part et d'autre pour faire baisser la tension franco américaine qui a atteint un niveau sans précédent.

4/ Aujourd'hui, l'Union européenne apparaît profondément divisée par la crise irakienne dans ses rapports avec les Etats-Unis et dans ses relations internes (entre le camp franco allemand et le camp anglo italo hispanique). En particulier un grave conflit politique a éclaté entre la France et le Royaume-Uni. Il faudra du temps pour le surmonter.

5/ Mais il ne faut pas jeter le manche avant la cognée. Au cours de son histoire, depuis 1950, la construction européenne a connu plusieurs crises graves. On l'a crue morte plusieurs fois. Ces crises ont pu être finalement surmontées. Aujourd'hui l'Europe économique et monétaire existe. Il y a des points d'accord entre tous les Etats de l'Union, en particulier en ce qui concerne le rôle central des Nations Unies pour la gestion de l'aide humanitaire, problème très urgent, et plus généralement pour la reconstruction de l'Irak.

6/ Reste le grand chantier de l'union politique. C'est-à-dire d'une politique étrangère et d'une politique de défense commune, objectifs qui paraissent aujourd'hui hors de portée. Mais l'intérêt des nations européennes ne l'exigera-t-il pas ? L'alternative serait la résignation à l'impuissance. L'Europe politique ne se fera pas en un jour. Face à l'« hyper-puissance » américaine et aux défis de la mondialisation, sa nécessité est de plus en plus évidente, sauf à réduire l'Europe à une grande Suisse.

7/ La Convention pour une Constitution de l'Europe présidée par Valéry Giscard d'Estaing a été fortement perturbée par la crise irakienne. Mais elle demeure un espoir et peut encore faire avancer les choses en s'appuyant sur l'opinion publique.

Le fait nouveau, et positif, c'est, malgré la crise ou à cause d'elle, une demande forte de l'opinion pour plus d'Europe.

Les peuples sont plus européens que les gouvernements.

Jacques Mallet
président de l'Amicale

NOTRE TEMPS

Que la guerre n'ait pas le dernier mot !

Déclaration publiée le 20 mars 2003 par les représentants des églises chrétiennes en France.

La guerre qui vient de commencer est un dramatique «échec pour l'humanité». Aérienne ou terrestre, longue ou courte, cette guerre va tuer et meurtrir des hommes et des femmes déjà accablés par des années d'embargo et de tyrannie ; des soldats aussi vont tomber. Autant de morts d'autant plus tragiques que – nous le redisons fermement, avec Jean-Paul II, le Conseil oecuménique des Eglises et tous les responsables des Eglises – cette guerre-là n'était pas nécessaire, car d'autres voies restaient ouvertes. Nous espérons au moins que les organismes humanitaires pourront, rapidement et sans entraves, porter secours aux populations, et nous invitons les chrétiens de France à se montrer généreux pour soutenir de leurs dons ces secours, notamment pour faire face aux flots de réfugiés que va provoquer le conflit.

Notre solidarité va aussi vers nos frères chrétiens vivant dans les pays du Moyen-Orient, dont certains pourraient être victimes non seulement de la guerre, comme tous les concitoyens, mais aussi d'actes d'intolérance suscités par ceux qui prétendent présenter cette guerre comme celle des pays « chrétiens » contre le monde musulman.

Il se peut que cette guerre ravive, dans certains quartiers de nos villes et banlieues, des tensions entre communautés. Nous invitons les responsables des communautés chrétiennes à prendre contact avec les responsables des autres communautés religieuses, notamment juives et musulmanes, pour lancer ensemble un appel et organiser des rencontres pour la paix. Que nulle part ne puisse subsister dans les esprits, même échauffés par les tragédies du Moyen-Orient, le moindre doute sur le fait qu'aucune violence ne plaît à Dieu : c'est un blasphème, pour tous les croyants, que de prétendre tuer ses frères humains au nom de Dieu.

En ce temps de carême, nous invitons les chrétiens à mettre plus que jamais au service de la paix les armes spirituelles de la prière et du jeûne. Que chacun, dans la méditation de la Parole de Dieu et la contemplation du Christ donnant sa vie, redécouvre ce que signifie concrètement pour lui l'invitation à devenir « artisan de paix ». Prions l'Esprit Saint de nous inspirer, avec audace et créativité, de nouvelles initiatives pour faire advenir la paix autour de nous et dans le monde.

Que personne, devant la violence du monde, ne perde l'espérance. Demain, il faudra reconstruire l'Irak, certes, mais aussi reconstruire un ordre international fondé sur la paix et la justice pour tous.

- Pasteur Arnold de Clermont, président de la Fédération protestante de France
- Mgr Emmanuel, métropolitain de France, président de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France
- Mgr Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux, président de la Conférence des évêques de France.

COMMENT CONCILIER UNITE ET DIVERSITE au sein de la République

par Benoît Jeanneau

Nous avons suggéré à notre ami Benoît Jeanneau de nous écrire, pour le bulletin, une réflexion sur la décentralisation, qui est tout à fait d'actualité. Il a accepté bien que le sujet fût très vaste, et nous l'en remercions.

Dans le petit mot qu'il a joint à son article, il nous précise ceci :

- C'est, comme il m'avait été demandé, une réflexion personnelle qui ne prétend pas à la précision d'un projet complet. J'ai voulu seulement fournir à nos lecteurs quelques clefs d'interprétation qui leur permettent de mieux suivre le débat actuellement en cours et de se faire leur doctrine sur un sujet qui interpelle tout démocrate. Mais je me suis efforcé aussi d'attirer l'attention (ce qu'on ne fait généralement pas) sur la spécificité française du problème, due à une longue tradition centralisatrice et à notre mentalité très égalitariste.

Rappelons que Benoît Jeanneau est professeur émérite de droit public à l'Université de Droit de Paris II et qu'il a été secrétaire général de la Fédération MRP de la Vienne.

Le second mouvement de décentralisation engagé par le gouvernement de M. Jean-Pierre Raffarin a suscité, comme à retardement, un débat qui va beaucoup plus loin que les discussions qui avaient accompagné le premier vingt ans auparavant.

Sans doute faut-il faire la part de la polémique et des arrière-pensées corporatistes dans les controverses qu'a provoquées la définition constitutionnelle de la décentralisation et des nouveaux droits reconnus aux collectivités territoriales.

La remontée des vraies questions

Il n'empêche. Au-delà des querelles entre régionalistes et départementalistes, c'est bien une question de fond qu'a soulevée M. Jean-Louis Debré lorsqu'il a dénoncé, à travers la méthode de l'expérimentation annoncée, ce qu'il a appelé « l'intégrisme décentralisateur ». Car si le mot était sans doute mal choisi, la chose était bien vue et personne ne s'y est trompé. Il s'agissait de cette tendance à laisser les collectivités choisir elles-mêmes au gré de leurs potentialités les domaines où elles estimaient pouvoir relayer utilement l'Etat. Mais c'était aussi mettre en garde contre les effets pervers d'une décentralisation à géométrie variable « où chacun se sent autorisé à bâtir sa petite république sur son propre territoire et qui laisserait la République en morceaux ».

Exagérée ou non, la critique portait.

De même quand M. Laurent Fabius, au nom de la gauche, insista pour que le projet gouvernemental précisât davantage les mécanismes destinés à compenser les inégalités entre les collectivités territoriales, il ne cédait pas seulement à la tentation de toute opposition de marquer sa différence, il posait un vrai problème qui n'avait pas été bien aperçu jusque là. A savoir que dans un pays comme le nôtre, où il existe de très grandes disparités économiques entre les régions, les progrès de la décentralisation ne peuvent que creuser davantage encore l'inégalité de leurs moyens financiers. D'où la nécessité d'imaginer un système de péréquation plus conséquent que les Fonds de correction et de solidarité jusque là essayés à l'échelon communal et départemental.

Et, sur ce plan là également, l'avertissement méritait d'être entendu.

Ainsi cette réforme constitutionnelle relative à l'organisation décentralisée de la République, débattue au sein des assemblées en novembre-décembre 2002 et ratifiée par le Congrès en mars 2003, aura-t-elle eu le mérite de révéler qu'il n'était pas si facile de décentraliser un pays habitué à tout attendre de l'Etat et qui ne demanderait pas mieux qu'on accorde plus de liberté d'action à ses collectivités locales, mais à la **condition de ne pas perdre les meilleurs acquis de deux siècles de centralisation.**

Et c'est là que réside toute la difficulté : trouver le bon équilibre entre ce qui mérite d'être préservé et ce qu'il faudrait changer pour libérer des énergies nouvelles.

Mais cela suppose de pousser plus loin l'analyse et d'aller au-delà de l'invocation des grands principes institutionnels sur lesquels tout le monde s'accorde. Car au stade où nous en sommes arrivés, l'aménagement de la décentralisation ne relève pas de la théorie juridique, mais de la pratique administrative et même de la psychologie sociale.

Il ne s'agit plus de s'interroger sur le degré d'autonomie des collectivités locales compatible avec la nature unitaire de l'Etat. On sait là dessus à quoi s'en tenir : tant que les autorités décentralisées demeurent soumises à la loi nationale et à la tutelle du gouvernement, on reste dans les limites de l'épuration, c'est-à-dire en deçà de l'Etat fédéral. Et ce genre de question ne se pose qu'à la marge pour des cas particuliers comme ceux de la Corse et de certaines entités d'outre-mer.

Le sentiment d'appartenance commune

Mais à l'intérieur de ce modèle largement accepté il s'agit maintenant de se demander quelle idée les Français se font de l'unité nationale, ce qu'elle implique concrètement dans leur vécu quotidien, de manière à redistribuer les rôles entre l'Etat et les collectivités locales conformément à leur attente.

Or, que nous disent-ils pour peu qu'on les interroge là-dessus ? Invariablement que, dans leur esprit, l'unité de la République, c'est la possibilité de bénéficier sur l'ensemble du territoire des mêmes services collectifs dans les domaines, à leurs yeux essentiels, de l'enseignement, de la santé, de l'aide sociale et de la formation professionnelle.

Cela signifie en clair qu'ils veulent trouver dans les différentes régions où ils sont amenés à vivre des établissements de niveau comparable (collèges, lycées, services d'assistance et d'insertion professionnelle, équipements culturels et sportifs) pour répondre à leurs besoins personnels et familiaux les plus fondamentaux.

C'est sans doute là l'héritage d'une longue période de centralisation, mais aussi l'un de ses meilleurs apports. Car il faut bien reconnaître qu'au fil des années l'Etat a su tisser un

réseau de services publics assez ramifié pour compenser très utilement les disparités économiques entre départements. Et l'on peut comprendre que les Français restent profondément attachés à cet acquis qu'ils considèrent comme l'expression d'une solidarité nationale élémentaire et le creuset de la cohésion sociale.

Mais la part ainsi faite à un statut commun à tous les habitants d'un même territoire, il ne viendrait à l'idée de personne de contester la possibilité et même l'utilité pour les collectivités locales de développer des activités particulières, c'est-à-dire de cultiver leur différence.

Mais cette liberté serait d'autant mieux acceptée de l'opinion qu'on aurait pris soin de la rassurer en protégeant plus efficacement ce noyau de droits économiques et sociaux qui reste à ses yeux le symbole de l'unité nationale.

Les garanties d'un minimum d'égalité des chances

Il ne faut pas biaiser, en effet, avec cette peur qu'inspire l'aggravation des inégalités que porte en elle toute décentralisation ; car elle est un frein au changement et rend suspectes les innovations.

Il s'agit, au contraire, de prendre toutes les précautions pour éviter que les nouveaux transferts de compétences de l'Etat aux collectivités locales ne creusent davantage l'écart économique entre les régions.

Les moyens en sont connus et ont déjà été partiellement utilisés, mais ils mériteraient d'être étendus et perfectionnés, de manière que l'Etat devienne vraiment le **régulateur**, sinon de toutes les activités des collectivités territoriales, du moins des services publics fondamentaux dont la gestion leur a été confiée.

1) Les uns sont **préventifs** et consistent à fixer à l'avance les conditions générales d'attribution de certains droits ou d'accès à certains équipements collectifs.

● La méthode est facile à mettre en œuvre s'agissant des prestations individualisées et qui se concrétisent par une somme d'argent. Car il suffit dans ce cas d'en déterminer au préalable le montant selon des critères objectifs pour s'assurer que les administrés bénéficieront bien sur l'ensemble du territoire d'un traitement équivalent.

C'est la technique des minima garantis déjà pratiquée chez nous depuis longtemps dans les domaines les plus sensibles.

Ainsi les aides sociales diverses dispensées par les communes et les départements obéissent-elles à des barèmes nationaux fixant non seulement les conditions de ressources y donnant droit, mais aussi leur montant principal qui peut être complété en considération des situations particulières.

De même les prix facturés pour les soins reçus dans les hôpitaux comme les remboursements versés par les organismes de sécurité sociale sont-ils enfermés dans une réglementation nationale très méticuleuse.

Enfin on ne peut pas nier que telle qu'elle a été conçue, notre organisation scolaire est en mesure d'offrir à tous les enfants du pays une instruction calquée sur les mêmes programmes et leur permettant d'obtenir des diplômes de niveau comparable.

● S'agissant des équipements eux-mêmes, il est plus difficile d'en maîtriser le développement, car il est tributaire des mouvements et des besoins changeants de la population. Mais du moins peut-on le diriger pour éviter de trop grandes disparités entre les régions.

C'est l'intérêt des **cartes scolaire, universitaire et hospitalière**, qui prévoient la meilleure implantation

géographique possible des principaux services publics selon des critères établis impartialement.

Et ce rôle **d'aménageur**, qui incombe tout naturellement à l'Etat, doit être absolument préservé, même si les expériences faites jusqu'à présent de cette planification n'ont pas toujours été très concluantes. Car c'est le seul moyen de prévenir des distorsions lourdes de conséquences, c'est-à-dire aussi bien des surdimensionnements inutilement coûteux dans certains endroits que des sous-équipements socialement injustes dans d'autres.

Il faut seulement souhaiter que l'Etat s'impose un minimum de discipline dans l'application des directives qu'il a lui-même fixées et ne cède pas à la tentation d'y déroger sous la pression d'élus locaux plus influents que d'autres.

2) Mais reste que certaines régions peuvent ne pas être en mesure de répondre aux besoins, même les plus fondamentaux, de leurs habitants en raison de leur faible potentiel économique.

Or ces situations sont appelées à se multiplier au fur et à mesure des prochains transferts de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales.

On est donc arrivé au stade où l'on ne peut plus échapper à la mise en place d'un **système de péréquation** digne de ce nom, c'est-à-dire capable de compenser substantiellement de tels handicaps.

De l'avis des connaisseurs, les différentes tentatives faites jusqu'à présent dans ce sens se sont révélées insuffisantes et n'ont corrigé qu'à la marge les inégalités déjà très marquées non seulement entre les communes, mais aussi entre les départements comme entre les régions.

Il s'agit par conséquent d'entreprendre une réforme profonde de l'allocation des ressources aux collectivités locales de manière à préserver un minimum d'égalité des chances entre elles et leurs habitants dont dépend la réussite de la décentralisation.

Les espaces ouverts à des énergies nouvelles

Le reste viendra par surcroît, car une fois rassurée sur les garanties de ses droits économiques et sociaux les plus essentiels à ses yeux, l'opinion acceptera d'autant mieux une certaine différenciation territoriale.

Il ne manque pas, en effet, de domaines où les collectivités locales pourraient très utilement prendre la relève de l'Etat sans porter atteinte à l'égalité entre les administrés.

● C'est le cas des **activités de pure gestion**, c'est-à-dire de toutes ces opérations ou mesures d'exécution qui n'affectent en rien l'orientation et l'esprit d'un service public.

Les exemples ici abondent depuis la construction des bâtiments et leur maintenance jusqu'au recrutement et à l'encadrement des personnels techniques et de service.

Et qui pourrait nier aujourd'hui que le transfert de la gestion immobilière des collèges et des lycées aux départements et aux régions a considérablement amélioré le fonctionnement des établissements scolaires sans nuire à la qualité de l'enseignement dispensé ?

Il serait donc tout aussi cohérent de prolonger cette expérience réussie en l'étendant à la construction et à l'entretien des bâtiments universitaires comme à la réfection des routes nationales. On pourrait même aller plus loin en confiant, comme il est envisagé, aux collectivités locales le soin de recruter et de rémunérer les personnels techniques et de service des établissements scolaires et universitaires dès lors qu'ils ne remplissent pas de tâches pédagogiques.

● D'un autre côté, un meilleur système de péréquation donnerait à chaque région une plus grande

latitude pour privilégier certaines actions correspondant à sa vocation particulière.

Personne ne conteste, en effet, que les collectivités locales puissent se fixer des priorités, soit pour rattraper certains retards, soit pour valoriser quelques uns de leurs atouts.

Ici on soutiendra spécialement le tourisme, le développement d'un port de plaisance, l'aménagement d'un site naturel ou archéologique, là on concentrera ses efforts sur le renforcement d'une spécialisation industrielle, l'entretien d'un patrimoine architectural ou la réanimation d'une tradition culturelle.

Mais toutes ces figures libres, pour se déployer, supposent que les collectivités locales puissent s'affranchir de décisions ministérielles trop finalisées et reçoivent des

dotations globales leur permettant de faire des choix plus autonomes.

On voit qu'il y a place en France pour une décentralisation authentique qui ne remettrait pas en cause l'idée que chacun se fait de l'unité nationale.

Mais pour parvenir à cette conciliation, il faudrait que l'Etat se recentre sur son rôle de régulateur et abandonne aux collectivités locales, sinon l'orientation, du moins la gestion des services publics qu'elles sont mieux placées pour gérer au plus près des réalités. Il faudrait aussi qu'on s'emploie à rassurer l'opinion et qu'on ne se lance pas dans des expérimentations désordonnées de nature à l'effaroucher. Mais il faudrait surtout ramener à ses justes proportions une réforme qui ne saurait ni perdre pour les uns, ni sauver pour les autres une République qui en a vu d'autres.

Petit Journal de notre Collecte

Du 1^{er} février au 27 mars (en 8 semaines) nous avons reçu de nos abonnés des dons nombreux et importants souvent, pour consolider le financement du bulletin « Le MRP vous parle ! » : 1427 euros (9360 francs).

C'est le retour du printemps ! L'horizon est passé du gris au rose, grâce à vous. Merci à tous !

Nous donnerons la liste de ces dons dans notre prochain numéro.

Depuis le début de notre collecte, ouverte à la mi-octobre 1998, nous avons reçu (au 27 mars 2003) 42030 euros (275.698 francs).

Et elle continue. Comme l'amitié qui nous unit.



COLLECTE DE DONS

Pour consolider le financement du bulletin « Le MRP vous parle ! »
Bulletin de don inclus dans le n° 97

Rédigez votre chèque à l'ordre de : **Amicale du MRP**. Son montant :euros
Remplissez ce bulletin et adressez-le avec votre chèque à : Amicale du MRP,
133 bis, rue de l'Université 75007 Paris.

- Vos nom et prénom :
- Votre adresse :

Si vous ne souhaitez pas que votre nom soit cité dans les listes de dons que nous publions dans le bulletin, cochez cette case



COTISATION A L'AMICALE DU MRP ABONNEMENT AU BULLETIN « LE MRP VOUS PARLE ! » 2003

} pour

- Cotisation à l'Amicale et abonnement au bulletin : 33 euros
- Cotisation seule : 20 euros
- Abonnement seul : 16 euros
- Vos nom et prénom :
- Votre adresse :
- Votre téléphone, votre fax :
- Rédigez votre chèque à l'ordre de : **Amicale du MRP**. Son montant :euros
- Remplissez ce bulletin et adressez-le avec votre chèque à : Amicale du MRP,
133 bis rue de l'UNIVERSITE 75007 Paris.
- Date :

Prodigieux ? Presque !

Samedi 1^{er} mars 2003, à 11 heures 30, au Forum des Halles à Paris, l'Institut Marc Sangnier et « Les Films du Capricorne » ont présenté à leurs invités – plus de 150 étaient venus – leur nouveau film, « Marc Sangnier, le sillon de l'Europe » ; sa projection fut suivie d'un cocktail de bon goût dans les salons attenants.

Prodigieux, ce film ? Ou presque prodigieux ? Presque prodigieux à tout le moins pour les jeunes gens qui le regarderaient ne sachant de l'histoire de France que ce qu'ils ont lu dans leurs livres scolaires.

Durée de la projection : 52 minutes seulement, mais presque autant de moments très forts, remplis de documents d'époque souvent inédits ou du moins oubliés (photos, reportages filmés, enregistrements) et de commentaires d'historiens et de personnalités politiques. En vérité, un record absolu dans son genre : faire revivre avec l'image et le son un monde disparu, éclatant de foi et de jeunesse, mêlant la fête et l'action ; en faire sentir la densité, la sérénité, la force que donnent la volonté et l'espérance, au-delà des échecs, et finalement en faire comprendre l'intérêt pour les peuples qui aujourd'hui encore vivent dans l'inquiétude. C'est fait avec assez de talent, c'est-à-dire avec mesure, mais une bonne mesure, pour que l'on imagine les spectateurs, qui découvriraient dans ce film l'histoire de Sangnier, sortir de la salle à la fois émus et perplexes : si cette histoire est vraie, pourquoi est-elle inconnue des gens ? C'est le premier mérite du film ...

Il y en a beaucoup d'autres.

Réunir 1500 notables et militants politique dans un congrès à Paris, c'est facile aujourd'hui. Il y a cent ans, faire monter du fond de nos provinces jusqu'à la capitale 1500 jeunes militants chrétiens pour qui le voyage et le séjour coûtaient un mois de salaire, c'était un pari fou. Sangnier, le chrétien républicain, dreyfusard, défenseur des pauvres, l'a gagné en réussissant son congrès national des Cercles d'études dispersés dans le pays.

Après la première guerre mondiale, se montrer réservé à l'égard du Traité de Versailles qui impose à l'Allemagne des réparations au-dessus de ses forces et pousse son peuple vers le nationalisme revanchard, c'est choisir le camp de la lucidité, mais rester minoritaire, dénoncé, haï, menacé. C'est le choix de Sangnier. Par l'effet de son seul prestige moral et intellectuel, sans mandat officiel, il obtient de Briand et de Stresemann, ministres français et allemand des Affaires étrangères, qu'ils le rencontrent, l'écoutent et le suivent sur la voie de la réconciliation franco-allemande et d'une organisation commune de l'Europe. Une voie qui mène en 1925 – 25 ans avant la Communauté charbon-acier de Robert Schuman et 38 ans avant le Traité de l'Elysée – à l'Accord de Locarno réunissant la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne l'Italie et la Belgique ! Ce fut sans suite mais par la faute des gouvernements suivants et non pas des peuples.

Vouloir former la jeunesse européenne à l'entente entre les peuples pour le progrès, la justice et la paix, cela paraît aujourd'hui tout naturel ; entre les deux guerres mondiales c'était encore une gageure que Sangnier assume, seul mais avec succès, grâce aux Rencontres de Bierville, organisées dans sa propriété personnelle de l'Essonne. Des milliers de jeunes Européens s'y rencontrent périodiquement, sous des dizaines de grandes tentes blanches. Comme à Taizé aujourd'hui. Sangnier y ajoute les Auberges Françaises de la Jeunesse, qu'il crée en 1930. Il reste toujours en tête sur cette voie de l'entente et de la paix ...¹

Sangnier, dans tous ces épisodes, ne fléchit jamais : il crée un service d'ordre pour protéger ses militants, attaqués (à coups de barre de fer) par les maurrassiens ; il supporte la méfiance de la hiérarchie de l'Eglise, retardataire ; il gagne le soutien et le respect de la gauche humaniste, de Briand à Léon Blum ; en 1936, la Jeune République, parti qu'il a fondé en 1912 (dans la ligne du Sillon, « désavoué » par Pie X deux ans plus tôt) participe au Front Populaire ...

La suite va de soi : en novembre 1944, au congrès de fondation du Mouvement Républicain Populaire, c'est Sangnier qui prononce le discours de clôture et lance cette apostrophe – que par inadvertance sans doute les auteurs du film ont oubliée – et qui traduit le fruit de ses cinquante ans de lutte : « Nous n'allons pas au peuple, nous sommes le peuple ! ».

Les nombreuses interviews recueillies lors de la réalisation du film donnent son rythme à ce long défilé d'images ; quelques unes, inattendues, renforcent l'intérêt de l'histoire. Citons-en trois.

Avec Jean-Marie Mayeur, professeur d'histoire contemporaine à Paris IV-Sorbonne, voici sur l'écran le scientifique un peu froid mais très précis, présentant les données historiques de base, le déroulement logique des événements, leur explication rationnelle, leur aboutissement, une certaine mise en sommeil mais aussi les ressources encore vivantes pour l'avenir.

Plus témoin qu'historien, Jacques Delors parle avec le cœur, un peu comme s'il avait fondé lui-même le Sillon et qu'il en avait fait le sillon de sa propre carrière (il est d'ailleurs présent mais discret dans la salle).

¹ *Souvenirs, souvenirs... Jusque dans les années 50, la voiture utilisée par le Groupe MRP était une Renault Juvaquatre, propriété des AFJ (c'était marqué sur une plaque fixée sur le tableau de bord).*

Puis Monsieur X, philosophe, humaniste, sociologue, politique, clair et chaleureux dans toutes ces disciplines. Sachant donner la juste mesure – qui est grande – de la foi chrétienne de Marc Sangnier. Révélateur de l'harmonie qui existe entre la théorie de l'action pacifiste chère à Sangnier – jugée fantaisiste à l'époque – avec le changement progressif et prometteur de la pensée européenne. Démontrant, avec finesse et élégance dans le langage, que le grand courant actuel des peuples européens vers la solidarité et la paix était contenu en puissance dès le début dans le message de Sangnier. Et ce Monsieur X, c'est Michel Rocard ! Encore un moment fort inattendu pour les découvreurs de cette œuvre cinématographique exceptionnellement dense ...

Certes, peut-être dans le souci de ne vexer personne, les auteurs du film ont retenu quelques interviews d'une grande banalité, heureusement

brèves, et le commentaire inévitable de Jean Lacouture, écrivain-historien toujours très brillant et souvent très sûr de lui, mais gaffeur impénitent dès qu'il traite du MRP.

Cela n'enlève rien à l'hommage qu'un militant MRP *ad vitam æternam* ⁽¹⁾ rend ici de tout cœur à l'Institut Marc Sangnier et à Ghislain de Place, directeur des « Films du Capricorne » (76-78 avenue des Champs Elysées 75008 Paris, tél : 01 45 63 52 52 – capricornefilms@wanadoo.fr)

Jacques Parini

(1) qui a connu et écouté Sangnier au Palais-Bourbon, notamment lors des réunions du Groupe MRP en 1947-1948-1949.

N.B. Deux autres projections du film étaient prévues : le 8 avril à Treignac, le 26 au château de Bierville.

En vidéo-cassette VHS-SECAM, 20 euros+5 euros pour les frais de prot. S'adresser à l'Institut Marc Sangnier, 38 boulevard Raspail 75007 Paris. Tél : 01 45 48 77 70

DANS NOTRE HISTOIRE

LE SILLON EST NE DANS LA CRYPTTE DE STANISLAS dans le courant de l'année 1894 juste après le lancement de la revue du même nom

La revue *Le Sillon* devait bien vite ne plus s'en tenir à ces vagues déclarations et faire éclater l'esprit catholique de ses rédacteurs.

Quelques mois après, au commencement de cette même année 1894, tandis que nous étions en mathématiques spéciales au collège Stanislas et président de l'Académie d'émulation du Collège, nous avons obtenu de l'abbé Leber, censeur de Stanislas, l'autorisation d'organiser tous les vendredis, pendant la grande récréation de midi à une heure, de libres réunions dans une salle souterraine des nouveaux bâtiments qui s'appelait la « Cryptte ». Ces conférences de la « Cryptte », provenant ainsi spontanément de l'initiative des élèves, révolutionnèrent le collège. Un jour même, nous fîmes venir un jeune ouvrier démocrate chrétien de Lille, Quillot, actuellement rédacteur au *Peuple de Lille* ; il fut porté en triomphe par les élèves. Plusieurs familles s'indignèrent : « Nous n'avons pas mis nos fils à Stanislas pour que des ouvriers viennent leur faire la leçon. » Grâce à l'intelligence et à l'admirable dévouement de l'abbé Leber, l'administration du Collège refusa énergiquement de fermer la « Cryptte ». De violentes discussions s'élevaient parmi les élèves dans les différentes divisions. Plusieurs nous reprochaient l'ardeur de notre prosélytisme moral et religieux ; d'autres nous traitaient de socialistes et « d'ignobles républicains » ; n'avais-je pas, au banquet de la Saint-Charlemagne, fait un toast à la République française ?

Cependant l'exemple de la « Cryptte » devait être suivi bientôt dans beaucoup de maisons d'éducation chrétienne ; les conférences de collèges se sont aujourd'hui multipliées partout. Notons d'autre part que le Ministre de l'Instruction publique, informé de l'initiative de la « Cryptte », l'aurait, paraît-il, ouvertement approuvée.

C'est dans la « Cryptte » que le mouvement actuel du « Sillon » a pris naissance et c'est là qu'il faut chercher sa véritable origine ainsi que les premières manifestations du tempérament qui l'a toujours caractérisé.

Dans notre numéro 95, page 8, nous avons publié en fac-similé un extrait de la page 144 du livre de Marc Sangnier intitulé *Autrefois*. Nous en donnons ci-contre la suite, qui rapporte comment *Le Sillon*, d'abord simple revue d'étudiants chrétiens, s'est développé durant cette année 1894, en quelques mois, en un mouvement d'éducation populaire et d'intervention dans le débat social de l'époque, soutenu tout de suite par un fort courant de sympathie.

Marc Sangnier n'a alors que 21 ans. Lui et ses camarades de Stanislas sont-ils grisés par ce premier succès ? Il répond lui-même à cette question, dans la même page 144, dans un texte écrit en 1905, onze ans plus tard :

« Nous savions qu'une force toute puissante habitait en nous : ce Christ dont nous parlaient nos maîtres et qui, surtout, nous parlait lui-même au plus intime de l'âme, n'était-il pas celui dont les foules trompées, gonflées par de vains et généreux désirs, meurtries par de cruelles réalités, avaient inconsciemment faim et soif ? »

« Et comment pouvait-on se dire chrétien et renoncer à la sainte hardiesse des plus audacieuses espérances ? »

**Le 9 juin 1959, sous de Gaulle, à la tribune de l'Assemblée Nationale,
BERNARD LAMBERT DENONCE LA TORTURE ET LES REGROUPEMENTS ARBITRAIRES DE POPULATIONS
CIVILES HORS DE LEURS VILLAGES**

Il affronte une droite furieuse qui veut l'empêcher de parler. Charles Bosson, président du Groupe, proteste contre cette intolérance inhabituelle au Palais-Bourbon.

Dans notre numéro 95, page 8, nous posions la question : « Bernard Lambert a-t-il été le précurseur de José Bové ? » C'était suite à une enquête reportage-diffusée sur « France 2 ». Et nous annoncions que nous reviendrions sur ce « personnage tumultueux », un peu oublié aujourd'hui car disparu trop tôt (à 53 ans, dans un accident de voiture), après seulement quatre ans de mandat parlementaire, au sein du Groupe des républicains populaires et du Centre démocratique (fin 1959-fin 1962).

Nous sommes en 1959. De Gaulle est à l'Elysée. On est en pleine guerre d'Algérie et le programme du gouvernement, qui est dirigé par Michel Debré, c'est encore l'Algérie française, même si on la dit « libérale », par rapport à celle des ultras.

On ne parle pas encore de tortures dans les débats publics, mais on en soupçonne la pratique dans certaines unités de l'armée chargées de combattre le terrorisme du FLN.

Bernard Lambert, très actif dans les mouvements de la jeunesse paysanne, a été élu député MRP de la Loire Inférieure (circonscription de Châteaubriant) le 30 novembre 1958, à l'âge de 27 ans. Les tortures ? Il sait de quoi il s'agit : il a fait partie des rappelés en 1956, au temps du Gouvernement Guy Mollet ; il a été décoré par le colonel Thomazo (resté un symbole militaire de l'Algérie française depuis le 13 mai et devenu député).

A la réunion tenue le 4 juin par le Groupe des républicains populaires et du Centre démocratique (qui remplace le groupe MRP après les élections législatives de novembre 1958), il annonce qu'il prépare une intervention pour le prochain débat sur l'Algérie, intervention qu'il soumettra préalablement au Bureau et au Groupe ; il espère obtenir un écho dans les milieux de jeunesse dont il est issu. A la

réunion du 9, peu avant de monter à la tribune, il précise ce qu'il se propose de dire « en son nom personnel, compte tenu de l'expérience qu'il a vécue en Algérie comme appelé ».

On trouvera page suivante les principaux passages de son intervention en séance tels qu'ils sont rapportés dans le Bulletin d'information du Groupe des républicains populaires et du Centre démocratique n° 28 du 12 juin 1959.

Durant son discours, Bernard Lambert se heurte à de nombreuses et violentes interruptions qui viennent de la droite, élus d'Algérie, élus UNR (gaullistes) et Indépendants et Paysans ; le vacarme est tel que le président de séance, Eugène Van der Meersch, UNR lui-même, et Michel Debré, Premier Ministre, sont amenés à protester et à réclamer la liberté de parole pour tous les élus.

Avant eux, Charles Bosson, président du Groupe, a invité l'Assemblée à « permettre à un jeune, qui ne partage pas tous nos sentiments puisqu'il intervient à titre personnel, mais qui a été un glorieux combattant, décoré par le colonel Thomazo, d'exprimer librement des idées qui, pour ne pas être celles de tous, représentent en France les sentiments d'une partie de l'opinion. » Ces propos, qui auraient dû apaiser les esprits, ont au contraire déclenché des cris de fureur, au point que Bosson ajoute : « Encore une fois, que vous le vouliez ou non, l'orateur représente une partie de l'opinion française et si vous imposez le silence à cette partie du pays, au lieu de l'aider, en définitive, à garder avec nous l'Algérie française, parce qu'elle est patriote, elle risque d'écouter d'autres sirènes qui ne sont pas de chez nous ».



Bernard Lambert, sur tous les fronts de la lutte paysanne. 23.50, France 2.

*Photo Centre d'histoire pour le travail de Nantes
publiée dans Télérama du 13-11-02*

N.B. « Paysan et rebelle- portrait de Bernard Lambert », diffusé en inédit sur France-2 le 22 novembre 2002, est l'œuvre de Christian Rouaud. Il a fait l'objet d'un article élogieux de Laurent Thévenin dans le magazine Télérama du 13 novembre (n°2757). Rappelons que Télérama est édité par le Groupe des publications de La Vie (catholique), dont le président du Conseil de surveillance est Jean-Pierre Hourdin, fils de Georges Hourdin. Ce dernier, décédé à l'âge de cent ans au début de l'été 1999, avait été secrétaire du Groupe du Parti Démocrate Populaire à la Chambre des députés, fondateur de « La Vie catholique illustrée » en 1945 et membre de la Commission exécutive du MRP.

Fac-similé des principaux passages du discours de B. Lambert

Une question se pose maintenant : tout ce peuple qui, en 1958, accueillait le général de GAULLE, toutes ces foules métropolitaines qui viennent l'applaudir dans tous les coins de France, qu'attendent-ils de lui ? D'abord et avant tout qu'en Algérie son action soit telle que l'espoir de paix devienne une réalité.

Il ne s'agit ni d'une paix d'abandon, ni d'une paix de statu quo. Il s'agit d'une paix qui, liant tout à la fois l'avenir de l'Algérie à l'avenir de la France, permette à la première de se développer harmonieusement et de devenir une Algérie nouvelle.

Toute notre politique algérienne, a poursuivi Bernard LAMBERT, doit tenir compte des charges supportées par la nation. Mais au-delà des conséquences matérielles et économiques, les conséquences morales de la prolongation du conflit me semblent encore plus graves. Des deux côtés, en accumulant les haines, la prolongation du conflit élargit le fossé entre les deux communautés.

Cette guerre de caractère spécial, dans laquelle le danger vient de partout et de nulle part, risque d'entraîner et entraîne même parfois ceux qui s'y trouvent plongés dans des actes que la morale réprouve.

La vague de terrorisme et le massacre persistent. La répression en est la conséquence.

Pour quelques sujets d'élite dont un tel climat a trempé le caractère, combien de personnalités moins affirmées ont été déformées ? Dans cet univers, dont la note dominante est trop souvent l'angoisse et la suspicion raciale, de jeunes Français risquent de perdre le respect de la vie humaine, le sens de la fraternité humaine.

Il y a les soldats. Il y a aussi les civils. Les regroupements atteignent maintenant un million de fellahs. Dans le rapport établi par les six enquêteurs désignés par M. DELOUVRIER, on reconnaît que la situation de ces hommes est grave. On déclare qu'un million de femmes et d'hommes sont pratiquement menacés de famine.

Je m'associe, a déclaré Bernard LAMBERT, aux deux hautes autorités morales de ce pays, le Cardinal FELTIN et le Pasteur BOEGNER, qui ont fait appel en faveur des regroupés d'Algérie. Il était nécessaire sans doute d'agir pour sauver la vie de ces fellahs, mais il faut prendre garde aux conséquences psychologiques et matérielles que peut avoir, pour des hommes ainsi déracinés, la perte du caractère habituel de leur existence.

Il reste les conséquences sur le plan politique.

La guerre d'Algérie a eu déjà pour effet indirect de bouleverser les institutions politiques du pays et de substituer l'actuel régime démocratique à l'ancien. Si une nouvelle crise devait provoquer de nouveaux bouleversements, qui peut se porter garant que la France éviterait cette fois la guerre civile et peut-être une forme de dictature ?

Qu'il y ait eu ou non une guerre d'Algérie, nous savons qu'il y aurait eu, de toute manière, une question politique algérienne. Presque tous les pays hier dépendants sont aujourd'hui remués par une poussée nationaliste. Presque tous les pays sous-développés veulent installer chez eux une économie moderne. Les élites nouvelles issues de ces pays veulent accéder aux responsabilités politiques, économiques et sociales et entendent participer à la gestion de leurs propres affaires.

La sépulture de Georges Bidault se trouve à La Celle-les-Bordes dans les Yvelines

Nous référant à un texte que nous jugions fiable, nous avons écrit dans notre numéro 96, page 4, que Georges Bidault, décédé il y a vingt ans, reposait au cimetière de Cambou-les-Bains (où il venait de faire une cure). Nous avons commis ainsi une erreur, due à un manque d'attention, d'autant plus regrettable que nous ne l'avions pas commise dans notre numéro 67, où les pages 6 à 9 étaient consacrées à Georges Bidault, sous la signature de Georges Verpraet.

En réalité, Georges Bidault repose - avec son épouse Suzy depuis 1995 -, au cimetière de La Celle-les-Bordes, petit village situé en lisière de la forêt de Rambouillet.

Notre ami Bernard Billaud, président de l'Association des amis du Président Bidault, nous le rappelle dans une lettre bienveillante et nous l'en remercions.

Il nous précise que Bidault et son épouse avaient une maison à La Celle-les-Bordes et qu'ils la lui ont cédée en viager, de telle sorte qu'il y séjourne aujourd'hui, tout en veillant sur la sépulture de Georges et Suzy.

Il nous indique aussi qu'en se rendant à Cambou avec sa femme le 3 janvier 1983, Bidault allait effectuer sa première cure, sur prescription de son médecin, directeur de la clinique du Val d'Or.

Merci encore, Bernard Billaud !

Chirac, le traité de l'Elysée et le MRP

Dans son aimable lettre (citée ci-dessus), Bernard Billaud nous raconte cette anecdote qui vaut mieux qu'un article sur l'histoire des convictions européennes dans le monde politique français.

« Pour le vingtième anniversaire du Traité de l'Elysée, célébré en 1983, j'avais préparé, à la demande de Chirac, le discours qu'en sa qualité de maire de Paris il devait se prononcer lors de la cérémonie : il en expurgea à ma grande fureur (nous eûmes à ce sujet une explication particulièrement orageuse) toutes les références que mon texte comptait sur l'antériorité européenne de Robert Schuman et Georges Bidault.

« J'observe que dans son discours devant le Bundestag, pour le quarantième anniversaire, Jacques Chirac a récidivé : de Gaulle et Adenauer sont les deux seuls fondateurs de l'Europe et de l'amitié franco-allemande ... »

Comment répondre à leur désir tout en sauvegardant nos droits légitimes ? Il ne faut pas laisser croire que c'est contre la France qu'ils pourront satisfaire ce qu'il y a de légitime dans leurs aspirations. Il faut leur montrer clairement, par des actes, que c'est en unissant leurs efforts à ceux de la France qu'ils parviendront à développer la personnalité de leur propre pays. Et si, au contraire, les élites nouvelles étaient persuadées que c'est sans la France ou contre la France qu'elles réaliseraient leurs vues, n'est-ce pas le communisme international qui profiterait de notre carence ?

Il n'est pas nécessaire de mettre l'Assemblée en garde contre ce qui exploite systématiquement ces sentiments pour étendre leur domination à travers le monde. Ceux qui siègent tout à fait à l'extrême gauche ont tout intérêt à voir la discorde s'accroître; ils tablent sur la misère, le désordre et la haine pour créer le climat qui leur permettrait d'installer un jour un régime de démocratie populaire dont la conséquence serait l'asservissement complet d'un grand nombre d'hommes à la recherche de leur liberté.

Ne facilitons pas leur tâche et sachons répondre avant qu'il soit trop tard à ce désir des peuples hier dépendants et qui veulent aujourd'hui participer à la direction de leur propre destin et être présents à l'orientation de leur avenir.

Mais existe-t-il une réponse toute faite à cette série de questions ?

Personne ne peut décider aujourd'hui du futur statut de l'Algérie: que certains proposent des solutions telles que l'intégration, que d'autres, quelquefois, par opportunisme, se rallient aujourd'hui à cette formule qui n'avait jamais guidé leur comportement, c'est leur droit; mais personne ne peut imposer à l'ensemble des habitants de l'Algérie un système doctrinal préétabli.

Quel que soit le futur statut de l'Algérie, un énorme effort est à accomplir sans tarder sur cette terre de souffrance.

Le plan de Constantine, par exemple, n'est ni intégrationniste, ni anti-intégrationniste, il tend simplement et avant tout à répondre à des besoins humains. Il n'atteindra pleinement son but que si plusieurs conditions sont réunies : la première c'est qu'il contribue à élever effectivement le niveau de vie de la masse algérienne.

N'aboutirait-il pas à un échec sur le plan humain s'il ne pénétrait pas dans les djebels, s'il ne permettait pas vraiment un progrès économique ? Il ne suffira pas de procurer du travail et des salaires plus élevés à quelques millions d'Algériens travaillant dans les zones côtières.

Le développement économique et social de l'Algérie constitue pour la France une lourde charge.

La solution se trouve peut-être dans l'association de l'Europe et de l'Afrique. Mais les pays d'Europe ne s'associeront à notre action que si nous obtenons la fin du terrorisme et la fin des hostilités.

D'autre part, un pays sous-développé présente des caractéristiques très spéciales. Au point de départ, il serait peut-être préférable de distribuer des salaires au plus grand nombre possible d'hommes plutôt que d'employer systématiquement les bulldozers.

Par ailleurs, toutes les expériences vécues jusqu'à ce jour prouvent qu'il est dangereux de fusionner une économie sous-développée et une économie développée. Dans ce cas, l'économie développée accroît son expansion et l'économie sous-développée ne se développe pas au même rythme. La disparité entre les deux économies risque d'aller croissant. Les meilleurs parmi les musulmans, à l'image de ce qui se passe dans nos campagnes françaises, risquent, si l'on confondait d'une manière simpliste les réalités des deux pays, de quitter l'Algérie et de venir en nombre croissant chercher du travail en France. La métropole, exerçant une puissante attraction sur les élites, briserait les possibilités d'émancipation du peuple algérien.

PIERRE DOMINJON, REPRESENTANT DU PEUPLE

Pierre Dominjon est décédé le 27 février 2003, à l'âge de 92 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 3 mars en la cathédrale de Belley.

Il était né le 8 octobre 1910 dans cette petite ville de huit mille habitants, ancienne capitale du Bugey, devenue l'une des trois sous-préfectures de l'Ain, et il y résidait toujours, dans la rue des Barons.

Il fut avocat au barreau de Belley et député MRP de l'Ain juste après la Libération et pendant cinq ans et huit mois : dans les deux Assemblées Constituantes et dans la première Assemblée Nationale de la Quatrième République (du 21 octobre 1945 jusqu'au 17 juin 1951).

Il participait encore aux assemblées générales de l'Amicale du MRP il y a quelques années.

Son entrée en politique, il l'a racontée lui-même, à notre demande, dans « Le MRP vous parle ! » du premier trimestre 1995, numéro 64 ; voici son texte :

Rien ne me destinait à une carrière politique. Avocat à Belley (Ain), 35 ans, trois enfants, je n'avais jamais brigué un mandat électoral.

• **Septembre 1945.** Un groupe de chrétiens de Bourg-en-Bresse, résistants (réseau de Témoignage Chrétien – soutien aux maquisards) cherche à monter une liste MRP pour les élections législatives. Bien renseignés sur la Bresse et les Dombes, ils le sont beaucoup moins sur le Bugey ; un cantonnier de Bréghier-Cordon leur sert d'antenne et ils s'adressent à lui. Il me connaît comme chrétien et comme lecteur de « l'Aube », journal de Georges Bidault.

Il me présente aux demandeurs comme « un bourgeois pas trop réactionnaire, très opposé au nazisme depuis son origine et à Vichy depuis les premières lois sur les Juifs et les Francs-Maçons » ; un vrai MRP qui s'ignore.

Bourg me propose la quatrième place sur leur liste. J'avais déjà refusé d'être nommé par Vichy premier adjoint de Belley, puis, plus tard, de me présenter pour le conseil général. Cette fois, j'accepte pour aider ma famille spirituelle dans un combat difficile, nous laissant d'ailleurs peu de chances de succès.

• **Octobre** Un coup de fil amicalement impérieux me convoque pour un problème urgent : le candidat tête de liste – Mandouze, je crois – vient d'être nommé professeur à Oran et abandonne sa place ... que l'on m'offre.

Arrivé à Bourg, je me trouve en face de trois personnalités exceptionnelles : Me George, avocat, veuf, trois enfants, dont la simplicité et la rectitude de vie privée et professionnelle forcent l'admiration ; Mlle Thérèse Sommier, visiteuse des prisons, qui, chaque jour, lit l'office monacal et qui, suivant l'expression d'un militant, « a transformé la maison de jeunes filles qu'elle dirige en un repaire de maquisards » ; enfin César Monnet, le vrai père du MRP de l'Ain. Syndicaliste C.F.T.C., son travail, son dévouement, sa largeur d'esprit et sa bonté lui ont valu le respect et l'estime de tous les syndicalistes jusqu'à l'extrême gauche, ce qui nous sera bien utile pour une campagne électorale qui s'annonce particulièrement agitée.

Tous trois d'ailleurs m'indiquent – car ils en sont convaincus – que leur liste n'a aucune chance d'avoir d'élus dans un département dans les deux tiers duquel je ne suis pas connu, qui est de vieille tradition radicale, passablement anticléricale et dominé alors par le Parti communiste.

J'avoue que je suis séduit par ce trio et j'accepte.

Nous faisons, sous l'égide de César Monnet, une campagne joyeuse et dynamique, pratiquement sans argent,

créant nos affiches que les militants colleront, organisant deux secrétariats entièrement bénévoles et nous déplaçant dans ma seule voiture.

Je suis élu en tête du département et Mlle Sommier, seconde de liste, voit la victoire lui échapper pour peu de voix.

Je serai réélu aux deux assemblées suivantes, la deuxième Constituante et la première Assemblée Nationale, puis j'ai préféré arrêter cette expérience et, en 1951, je ne me suis pas représenté, me contentant de m'occuper de la formation des militants jusqu'à la disparition du MRP.

Dans les réunions du Groupe MRP – il y en a plus de cent par an –, auxquelles il est assidu, il manifeste un caractère sociable et généreux, un humour malicieux à l'égard de lui-même d'abord, une grande facilité à écouter l'autre, mais aussi une grande rigueur – sans grands discours –, dans toutes ses convictions.

A son avis, la morale doit conduire l'action politique. Le carriérisme lui est totalement étranger. Peut-être un peu trop, comme chez quelques autres députés MRP, qui pourraient facilement monter dans la hiérarchie politique en s'appliquant à être là au bon moment et au bon endroit. Cette démarche ne l'intéresse pas du tout.

Un parlementaire, pense-t-il, ne doit rien céder des attributions qu'il tient de son mandat de Représentant du Peuple. Il doit être fidèle à ses engagements ; avare de promesses ; réfractaire aux tentations du métier (pour lui, ce n'en est pas un) ; à commencer par celles de l'argent et des privilèges ; insensible aux consignes de vote que le gouvernement en place – même si quelques amis en sont membres –, s'imagine être en droit de lui donner ; méfiant par instinct à l'égard du pouvoir exécutif, qu'il veut contrôler dans tous ses actes (dans cette exigence, il est proche de son collègue Joseph Defos du Rau, député MRP des Landes). Inutile de vouloir l'imaginer siégeant au Palais-Bourbon en ce début du troisième millénaire ; même Arnaud Montebourg lui paraîtrait pâlichon.

Dès 1948, quand les dirigeants du vieux Parti radical reviennent en force dans le gouvernement et même à Matignon, Pierre Dominjon n'accepte pas mentalement de renoncer à la grande espérance que lui a offerte le MRP, c'est-à-dire la modernité dans la démocratie française (voir notre numéro 78, page 29), opposé au retour des anciens de la Troisième République (ceux que Teitgen a qualifiés de « sépulcres blanchis »). C'est ainsi qu'à la réunion du Groupe du 2 septembre 1948, alors que Robert Schuman peine à former son deuxième cabinet, Pierre Dominjon défend l'idée d'un gouvernement MRP homogène, qui permettrait enfin au Mouvement de mettre en œuvre son programme et de

laisser le pays en juger. Il est soutenu par Paul Boulet, député-maire de Montpellier, par Charles Bosson, président du Groupe MRP du Conseil de la République, et par Marc Sangnier (voir notre numéro 79, pages 12 à 14 et, sur la crise morale du Groupe MRP, pages 9 à 11).

Le MRP refuse de s'engager dans cette aventure et Dominjon renforce son sentiment qu'il n'a pas la vocation de faire une carrière politique. Il se consacre à la modernisation de la législation française au sein de la Commission de la Justice, qu'il a présidée en 1946 et 1947. En équipe avec Henri-Louis Grimaud, député MRP de l'Isère, il accomplit là un travail considérable de réformes, notamment dans le domaine du logement : loi sur la revalorisation « encadrée » des loyers, (qui bouscule quelque peu le traditionnel droit de propriété tout en appliquant un vrai programme de revalorisation des loyers) et loi sur l'allocation-logement, deux réformes

qui, depuis plus de cinquante ans, n'ont jamais été remises en cause...

Quand approche la fin de la législature, en 1951, sa décision est prise : il ne sera pas de nouveau candidat. Il l'annonce à la réunion du Groupe le 22 mai : « Je ne me représenterai pas aux élections de juin, car je regrette de ne plus pouvoir militer dans le Groupe, mais je le remercie pour l'amitié qu'il m'a témoignée ». Ce n'est pas un abandon de poste ; il prépare sa succession avec la Fédération MRP de l'Ain et il réussit à conserver un siège pour le MRP en la personne d'Auguste Billiémaz, pharmacien, 61 ans, né comme lui à Belley, aux idées « très avancées » comme on disait alors.

Dominjon, lui, retourne, serein, à son métier d'avocat et à sa vocation de formation de la jeunesse aux idéaux fondateurs du MRP.

Jacques Parini

N.B Dans son numéro du 3 mars, « Le Progrès de Lyon » (édition de l'Ain) publie article et photo sur la carrière de Dominjon et la cérémonie à la cathédrale de Belley. Il nous rappelle que notre ami avait aussi la passion de la paléontologie et que pendant son mandat parlementaire il s'installa à Paris afin de pouvoir mieux exercer ses responsabilités d'élu.

Jacques Wouaquet

C'était un militant, un militant de la première heure, un militant de la fédération de la Seine MRP.

Du 20^{ème} arrondissement de Paris (où il avait rencontré sa femme Micheline (fille de Marthe Gouffé, adjointe à la responsable des Femmes MRP), à la commune de Fresnes appartenant à l'époque au 4^{ème} secteur de la Seine où il fut élu conseiller municipal, il a été un « militant de base ».

Le MRP comptait dans sa vie. Il ne recherchait pas les places, les honneurs, les décorations. Ce qu'il voulait ? Etre avec les militants, organiser les sections, participer aux réunions électorales. Bref, il était militant.

Par la suite, il militera pour d'autres causes. Par exemple le « Secours Catholique » ou encore l'aide aux

familles des prisonniers de la prison de Fresnes. Il était toujours au « service des autres ».

Rappelons aussi que l'action militante pèse souvent sur la vie des proches. Ils sont aussi des militants.

Jacques Wouaquet, ce militant qui vient de nous quitter, ancien membre du comité directeur de l'Amicale, était vraiment des nôtres. Pensons à lui. Le jour de ses obsèques, c'est Henry Sportès qui a représenté l'Amicale et rendu hommage au « militant ». Il a rappelé son adhésion à l'Amicale depuis plus de 20 ans et souligné « sa fidélité et son dévouement ».

Germaine Touquet

Extraits de la conférence de carême du cardinal Poupard sur Robert Schuman

Dans le combat politique où les coups, même les plus bas, ne l'ont pas épargné, Robert Schuman est demeuré fidèle à sa foi chrétienne. Jeune avocat, il s'était consacré à l'enfance abandonnée et aux jeunes délinquants, apportant son concours bénévole au Bureau de bienfaisance messine et exerçant son apostolat auprès des étudiants. Elu député, il travaille d'arrache-pied à réintégrer sa petite patrie lorraine, sans perdre son âme, dans la grande patrie française. Devenu ministre, il ouvre la France à l'Europe pour l'unir à l'Allemagne dans une construction pacifique. « C'est à vous, lui écrira le chancelier Konrad Adenauer, qu'on doit l'amitié qui unit nos deux pays. » [...]

Et maintenant, que devons-nous faire? C'est l'interrogation que nous pose le Pape Jean-Paul II, au lendemain du Grand Jubilé de l'an 2000. [...] C'est la question que nous nous posons aujourd'hui en méditant la vie de Robert Schuman. Que devons-nous faire pour donner une âme à l'Europe, nous, chrétiens, dans la conscience que nous ne sommes pas les seuls à œuvrer sur le chantier où nous sommes appelés à travailler avec tous les hommes de bonne volonté, en y apportant, à l'exemple de Robert Schuman, notre contribution propre. C'est un bel héritage que nous transmet le chrétien Robert Schuman. Rejetant la violence fratricide qui détruit le tissu social dans une spirale homi-

cide, c'est à un regard sans œillère, un horizon sans frontière, un amour sans barrière qu'il nous convie. C'est là un message d'espérance, car il fait confiance à l'homme qui met sa foi en Dieu.

[...] L'exemple de Robert Schuman le montre: une politique d'inspiration chrétienne peut susciter l'adhésion de tous les hommes de bonne volonté, lorsqu'elle est conduite dans le plus grand respect des diverses familles spirituelles. Pour le chrétien Robert Schuman, le christianisme a profondément marqué la culture de l'Europe et commande sa vision spécifique de l'homme et de l'Histoire, en leur ouvrant des perspectives d'éternité.

Calendrier politique AVRIL, MAI, JUIN 1953

Texte rédigé avec de nombreuses références à « L'Année Politique 1953 »

- **10 avril.** Maurice Thorez rentre en France, venant de Moscou (où Staline est mort le 5 mars).
- **15 avril.** Le Gouvernement René Mayer décide de déposer des projets visant à mieux équilibrer le budget de 1953 par une révision à la fois des dépenses et des recettes. Il adopte le projet de révision constitutionnelle élaboré par Paul Coste-Floret, ministre d'Etat.
- **22 avril.** Préparés par Edouard Bonnefous (UDSR), ministre d'Etat, deux décrets organisent l'établissement d'un inventaire de l'Administration et la détermination du coût et du rendement des services publics.
- **26 avril et 3 mai.** Elections municipales
- **6 mai.** Le Général de Gaulle déclare que le Rassemblement « n'a, au cours de la période qui s'ouvre, aucune action d'ensemble à mener sur le terrain électoral... » et que « des compagnons pourrons légitimement se présenter à telle ou telle élection mais (qu'ils le feront individuellement » ; et qu'au Parlement le Rassemblement « ne saurait non plus prendre part, en corps et ès qualités, à la série des combinaisons, marchandages, votes de confiance, investitures, qui sont les jeux, les poisons et les délices du système ... »
- **7 mai.** André Diethelm, président du Groupe RPF, déclare « Si le général juge nécessaire de nous rendre notre liberté au moins momentanément, il nous appartient de garder par tous les moyens en notre pouvoir notre cohésion interne ».
- **12 mai.** Rentrée parlementaire. Le Gouvernement dépose les projets délibérés le 15 avril et publie 21 décrets concernant certaines économies budgétaires, une réforme des marchés publics et la réorganisation du contrôle des entreprises nationalisées.
- **18 mai.** L'Assemblée Nationale commence la discussion des projets financiers du Gouvernement, où un article vise à lui accorder des pouvoirs spéciaux lui permettant de suspendre l'application de certaines mesures législatives et de réaliser 120 milliards d'économies. C'est sur cet article que René Mayer va poser la question de confiance.
- **21 mai.** Par 328 voix contre 244, l'Assemblée Nationale refuse la confiance : le Groupe RPF, qui a voté en masse l'investiture de René Mayer le 6 janvier (81 sur 84) vient de voter en masse contre la confiance (71 contre 83) et son président, André Diethelm, a déclaré à la tribune : « Il faut bien admettre que nous sommes encore vivants puisque nous sommes capables de détruire sinon de créer ». Les « délices du système », dénoncés le 6 mai par de Gaulle, se trouvent illustrés avec éclat par ses « compagnons » eux-mêmes.
- **du 22 au 25 mai.** Le MRP tient son 9^{ème} Congrès national à la Mutualité, à Paris. Pierre Pflimlin, qui présente le rapport de politique économique, condamne « un libéralisme doctrinaire parfaitement périmé ». Lors de la discussion de la motion finale sur le rapport Pflimlin, les congressistes, par 201 voix contre 151, modifient le texte qui leur est proposé par une revendication nouvelle : « la participation des travailleurs, non seulement aux résultats des efforts de productivité, mais aux responsabilités de la gestion. » La co-gestion, qui se développe en Allemagne fédérale, fait école...

Dans le débat de politique générale qui suit, le rapporteur, Robert Prigent, expose qu'il n'y aura pas de véritable regroupement politique sans les socialistes et plusieurs fédérations réclament une entente (ou un cartel) « travailliste ». Pierre-Henri Teitgen appelle à la prudence : si le MRP entrait dans l'opposition, « il livrerait l'Etat au conservatisme en entraînant le pays vers l'aventure »... Pratiquement, le MRP exprime de nouveau sa volonté de gouverner avec les socialistes tout en sachant très bien que c'est impossible dans les circonstances de l'époque. Sa ligne d'action reste la même : « on fera avec ».

- **26 mai.** Le groupe RPF, ayant compris que de Gaulle lui refusait le droit de représenter le RPF au Parlement, décide de s'appeler « Union des Républicains d'Action Sociale » et de changer ses statuts en précisant que ses membres auront désormais liberté de vote sur tous les sujets.
- **du 21 mai au 28 juin.** La crise ministérielle ouverte par les élus gaullistes va durer 37 jours et sera dénouée par Joseph Laniel, député du Calvados (Indépendant, ex-PRL).
Vincent Auriol fait appel, successivement :
 - à Guy Mollet (SFIO), qui refuse ;
 - à André Diethelm (RPF), qui refuse aussi ;
 - à Paul Reynaud (Indépendant), à qui l'Assemblée refuse l'investiture, le 27 mai, en ne lui accordant que 276 voix (il en faut 314) ;
 - à Pierre Mendès-France (radical), qui, le 3 juin, obtient 301 voix (dont 52 MRP sur 89) ;
 - à Antoine Pinay (Indépendant), qui refuse ;
 - à Georges Bidault (MRP), qui, le 10 juin, recueille 313 voix (il ne lui en manque qu'une pour être investi) ; sur 89 MRP, 88 votent pour lui ;
 - à André Marie (radical) : le 18 juin, l'Assemblée lui accorde 272 voix ; le Groupe MRP s'abstient.
 - une seconde fois à Antoine Pinay, qui renonce après s'être accroché durant trois jours, poussé par Auriol.
 - à Joseph Laniel (Indépendant), qui, le 26 juin, est investi par 398 voix (dont 87 MRP sur 89), et forme son gouvernement dans la nuit du 27 au 28 juin (il y a 22 ministres « pleins », dont 5 MRP ; 16 secrétaires d'Etat seront nommés le 2 juillet ; parmi eux, 3 MRP).

HISTOIRE SECRETE DES DÉPUTÉS MRP

DEUXIEME TRIMESTRE 1953

Après les élections municipales, qui ont traduit une poussée électorale vers le centre-gauche (progression du MRP et de la SFIO), alors que le gouvernement reste axé au centre-droit (16 RGR sur 36 membres : à Matignon, à la Justice, à l'Intérieur, à la Défense, aux Finances, à l'Education nationale, aux Travaux publics ...), la rentrée parlementaire s'effectue le 12 mai.

Mardi 12 mai 1953 à 14 heures, 32^e réunion, sous la présidence de Robert Lecourt.

L'affaire de la dévaluation de la piastre fait scandale. Le Groupe déplore que le MRP ait accepté de conserver le portefeuille des Etats associés.

Robert Lecourt.- Le MRP est la troisième formation politique française, derrière le Parti communiste et la SFIO. Les libéraux recueillent 25% des sièges, le RPF 10% ... Je suis favorable à un débat public sur l'Indochine, en raison des suspicions qui pèsent sur le MRP.

André-François Mercier (Deux-Sèvres).- La publication des conclusions non militaires de la Commission d'enquête mettrait fin rapidement à la campagne lancée contre Letourneau ... La dévaluation de la piastre porte un coup très rude à l'économie vietnamienne.

André Burlot (Loir-et-Cher).- Je déplore cette mesure, qui a été prise par le ministre des Finances (Bourgès-Maunoury) ; il aurait pu agir plus tôt. Cette dévaluation, au Vietnam, touche surtout les amis de la France... Il eût mieux valu empêcher les trafiquants de nuire.

Joseph Dumas (Seine).- Je ne vois pas pourquoi on n'a pas dénoncé plus tôt le ministère des Finances. Dans l'opinion, le MRP a la responsabilité des événements d'Indochine. Le Groupe est chargé de toutes les responsabilités sans rien pouvoir décider.

Jean Catrice (Nord).- Je regrette une nouvelle fois que le MRP ait conservé le ministère des Etats associés. Notre interpellation dans le débat public doit être une attaque contre nos accusateurs.

André Denis (Dordogne).- Pourquoi le Gouvernement a-t-il dévalué la piastre ? S'agit-il de camoufler le rôle de certains dans le trafic ? Je regrette que Letourneau ne soit pas intervenu dans cette affaire. J'aimerais qu'il mette les choses au clair après avoir démissionné !

André-François Mercier.- L'affaire de la piastre dépendait uniquement du ministère des Finances.

Joseph Dumas.- Je déplore que nous cherchions à excuser nos amis en expliquant que la décision a été prise sans eux. De quoi ont-ils l'air ?

Charles Viatte (Jura).- Depuis plusieurs mois on essayait de faire obstacle au trafic.

Jacques Fonlupt-Espéraber (Haut-Rhin).- Il faut trouver les profiteurs. Il y en a dans les autres partis. Je regrette que lors de l'affaire des généraux (Rapport Delahoutre) le MRP n'a pas eu le courage d'aller jusqu'au bout. Il paye aujourd'hui sa faiblesse.

Jean Catrice.- Le MRP doit attaquer.

Joannès Dupraz, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil.- Cette mesure a été prise pour plusieurs raisons, la première étant d'alléger le budget français... J'en étais partisan depuis longtemps, mais j'avais à tenir compte de l'avis de Letourneau et de la position du MRP. J'ai opposé à Mayer divers arguments, mais il était résolu. La décision n'a été signée que par les ministres financiers ; techniquement, elle n'a pas été

préparée avec précision... Je considère que Letourneau a accepté sa tâche comme un devoir, alors que le Parlement et le Gouvernement se déchargeaient sur lui de la responsabilité des affaires d'Indochine. Le MRP doit être uni pour le soutenir ; ce sera justice. La dévaluation de la piastre a des conséquences considérables mais on ne pouvait plus la différer.

André Denis.- Je ne peux me solidariser avec quiconque avant d'avoir obtenu des réponses.

Charles Barangé (Maine-et-Loire).- L'un de nous doit réclamer en séance que la lumière soit faite sur le trafic des piastres, si une allusion est faite à cette affaire...

André Colin, secrétaire général du MRP.- Aux municipales, le MRP a gagné 86 sièges. Il est entré dans des mairies où il n'était pas. Dans les villes où l'on votait à la proportionnelle, il gagne 14 mairies et en perd 3.

Mercredi 20 mai à 17h30, 33^e réunion, sous la présidence de Robert Lecourt. Scrutin de confiance sur le projet des pouvoirs spéciaux accordés au Gouvernement pour réaliser des économies. Le Groupe décide de voter la confiance par 23 voix contre 4 et 4 abstentions.

Au début de la réunion, le Groupe délibère sur les dispositions du projet concernant le raffinage du pétrole en France ; il redoute la suppression de la protection dont il bénéficie. Selon Lecourt, il faut réformer le système actuel afin d'assurer au gouvernement le contrôle des subventions accordées aux raffineurs.

Il en vient ensuite au problème politique. **Pierre Gabelle** demande si l'article 2 (sur lequel est posée la question de confiance) concerne la Sécurité Sociale. Réponse de Paul Bacon, ministre du travail : non, ni la Sécurité Sociale ni les allocations familiales.

Jean Catrice.- Si le MRP veut faire dresser le bilan de l'expérience Pinay et faire naître une nouvelle majorité, il doit voter contre René Mayer. Si cette majorité n'est pas encore possible, il doit voter pour. Votons donc pour Mayer tout en travaillant à la préparation d'une nouvelle majorité, avec le RPF et la SFIO.

Charles Barangé.- Votons la confiance : il faut régler le problème de la trésorerie, il faut aussi faire confiance à nos amis du

UN MINISTRE MRP EST PASSÉ A LA TRAPPE ...

Dans la composition du Gouvernement René Mayer (notre numéro 96, page 17), on ne trouve pas Jean Letourneau, ministre des Relations avec les Etats associés. Oubli ? Oui ! Le coupable, c'est le rédacteur. Il sera puni !

Gouvernement ... La plus grave erreur du MRP a été de participer au Gouvernement Pinay. Pour en sortir on ne peut pas compter sur le RPF ; ce serait construire sur du sable. Il faut obtenir de nos ministres une action vigoureuse, il faut arrêter la dégradation de notre idéal, nous devons préparer le reclassement des partis, nous ne devons pas céder au mirage du RPF.

Pierre Schneiter (Marne).- J'approuve Catrice et Barangé. La seule majorité possible réunit MRP, SFIO, RGR et une partie du RPF. Tant qu'elle n'est pas prête, il est inutile de faire une crise. Il faut voter la confiance, en étant adroitement sévère à l'égard de René Mayer et en exigeant de lui un redressement économique et social.

Edouard Moisan.- J'approuve Schneiter.

Pierre Abelin.- Ce que dit Barangé me conduit à quelques observations. La SFIO veut l'expansion économique et le plein emploi. Comment ? Elle ne le dit pas. Nous discutons sur des formules. Nous-mêmes n'avons pas fait les choix. Avant de dire avec qui nous sommes d'accord, sachons ce que nous voulons.

Francine Lefebvre.- Le moyen de dégager une majorité sociale est-il pour le MRP de voter tous les textes de régression sociale ? Le Gouvernement ne tient pas compte de l'opinion du MRP. Le Groupe MRP n'a pas de poids politique. On dit qu'il n'y a pas de majorité sans nous. Si cela est vrai, alors posons nos conditions !

Lionel de Tinguy (Vendée).- Le Groupe MRP est un groupe modèle : nous ne devons pas nous critiquer mutuellement.

Fernand Bouxom (Seine).- Moi je constate qu'il y a des tendances au sein du Groupe, qui risquent de devenir des fossés. Votons la confiance mais notre explication de vote doit être claire, car la crise est inévitable : faisons savoir que nous n'acceptons plus de faire partie du gouvernement si nous n'avons pas satisfaction.

Maurice-René Simonnet (Drôme).- De toute façon l'article 2 sur les pouvoirs spéciaux sera voté, demain ou dans un mois. Le gouvernement a besoin de ces pouvoirs puisque le Parlement est incapable de voter les mesures nécessaires. Personnellement, je donnerai ces pouvoirs à Mayer, qui a du caractère. Le régime est impuissant. Il faut le sauver en accordant des pouvoirs au gouvernement. Sinon, le pays donnera les pleins pouvoirs à un homme.

Jean Catrice.- L'opposition à Pinay a payé aux élections municipales, comme le montrent les résultats obtenus par la SFIO. Il faut une pause dans la querelle scolaire. Il faut redresser l'économie. Il faut une nouvelle majorité. Sinon le communisme triomphera.

Germaine Poinso-Chapuis (Bouches-du-Rhône).- Des considérations de Simonnet, moi je tire la conclusion que je ne voterai pas la confiance. Je ne donnerai pas de pouvoirs spéciaux à un gouvernement qui a continué la politique Pinay, en plus mal définie d'ailleurs. Je les accorderai à un gouvernement de salut public... Nous ne cherchons pas vraiment à définir ce que nous voulons parce que nous avons la terreur de nous opposer les uns aux autres. Le Front populaire risque de se faire. Le MRP n'aura plus de chance, ni d'espoir. Combien de temps encore allons-nous coller à la droite et renier notre idéal

Henri Meck.- Où est votre majorité de salut public ?

Germaine Poinso-Chapuis.- Avec la SFIO !

Henri Meck.- Mais la SFIO ne veut pas rentrer dans la majorité Tout est là !

Robert Lecourt.- Avec ses 89 députés, le Groupe MRP ne peut pas imposer sa loi.

Par 23 voix contre 4 et 4 abstentions, le Groupe décide de voter la confiance au Gouvernement René Mayer.

L'Assemblée refuse la confiance : 244 pour, 328 contre.

Dans ces 328 voix : les communistes, les socialistes, 4 radicaux, 12 IOM sur 14, 5 Indépendants et 17 Paysans, 13 ARS (ex-RPF), 71 RPF sur 83 (futurs URAS).

Parmi les abstentions : 15 MRP.

Du 23 au 28 mai, de la 34^e à la 37^e réunion : Le Groupe MRP estime qu'il ne peut pas suivre Paul Reynaud dans ses improvisations ; il se divise en quatre dans le scrutin d'investiture.

Courte réunion le samedi 23 mai à 14h15, sous la présidence de Robert Lecourt, qui a été reçu par Auriol.

Selon le président du Groupe, il faut acculer la SFIO à dire comment elle envisage la suite des choses ; c'est ce qu'il a dit au président de la République. Celui-ci n'est pas hostile à cette tentative. Il se peut qu'il fasse appel à Lussy ou à Pineau.

De nouveau une courte réunion le mercredi 27 mai à 18 heures, présidée par Robert Lecourt.

C'est Paul Reynaud qu'Auriol a appelé. Henri Lacaze note que le prochain président du Conseil pourra dissoudre l'Assemblée s'il est renversé à la majorité constitutionnelle (314 voix). **Lionel de Tinguy** pense que Reynaud aura une politique financière, comme Mayer, mais pas de politique économique. **Francine Lefebvre** rappelle la carence de Paul Reynaud en 1948 quand il fut ministre des Finances dans le Gouvernement André Marie.

Jeudi 28 mai à 16 heures, sous la présidence d'Edouard Thibault, le Groupe MRP délibère sur le discours d'investiture de Paul Reynaud.

Celui-ci propose le vote d'une révision constitutionnelle visant à instituer la dissolution automatique de l'Assemblée en cas de crise intervenant dans un délai de 18 mois.

Henri Lacaze est contre : cette dissolution interviendrait même si le gouvernement était renversé à la majorité simple, sur un sujet quelconque, une seule fois, dans une période de 18 mois. Accepter cette révision, ce serait rendre impossible le regroupement social en vue. « Soyons aussi courageux et aussi loyaux que Reynaud et ne votons pas pour lui ! »

Paul Coste-Floret aussi est hostile à ce projet : il ne faut pas remplacer l'instabilité gouvernementale par l'instabilité parlementaire ! A son avis, la dissolution doit être toujours possible mais jamais automatique.

Robert Schuman ne comprend pas que l'on veuille lier l'investiture à la révision constitutionnelle.

Selon **Joseph Defos du Rau**, Reynaud tend un piège à l'Assemblée. Son projet est irrégulier, presque malhonnête. C'est une moquerie, une dérision. C'est du chantage.

Pierre Pflimlin est d'accord avec Paul Coste-Floret. La méthode Reynaud est insolite. Mais ce n'est pas un prétexte pour refuser l'investiture.

Pour **François Reille-Soult**, le projet Reynaud donnerait au président du Conseil plus de pouvoirs que n'en a le président des Etats-Unis.

Georges Bidault suggère que l'on pose des questions au candidat qui vient d'accumuler les obstacles ; il est inutile que le MRP en rajoute. « Traitons-le avec amitié ».

Il est décidé que Lecourt posera des questions.

Jeudi 28 mai (heure non précisée dans le procès verbal), après les réponses de Paul Reynaud aux questions des députés, réunis sous la présidence d'Edouard Thibault, le Groupe entend d'abord les réactions de **Georges Bidault** :

- Paul Reynaud n'a apporté aucune réponse aux questions de Lecourt et, sur l'exercice du droit de dissolution, d'Alfred Coste-Floret (qui demandait le recours au président de la République).

- Les autres groupes vont voter en fonction de la décision du MRP afin que l'échec soit assuré sans qu'ils prennent de grands risques.

- Le Groupe MRP doit en tirer les conclusions : il doit traiter le candidat avec quelques égards. « Pas d'exécution sommaire ! »

Edouard Moisan, qui trouve ce conseil fort sage, propose que le Groupe décide la liberté de vote de ses membres, ce qui empêchera les groupes voisins de faire des calculs de dosage.

Cette proposition est accueillie favorablement. **Lecourt** souhaite que ceux qui ne votent pas pour l'investiture se manifestent tous par l'abstention ou le vote contre.

Cet appel n'est pas entendu. Dans le scrutin public, en séance, les députés MRP se divisent en quatre fractions :

- ont voté pour : 38
- ont voté contre : 14 : Billiemaz, Bouret, Bouxom, Cartier, Denis, M.M. Dienesch, Dumas, Fouyet, Gau, Lecanuet, F. Lefebvre, G. Poinso-Chapuis, Reille-Soult, A. Schmitt.
- se sont abstenus volontairement : 22 : Aubin, Catoire, Catrice, Cayeux, A. Coste-Floret, Delmotte, Duquesne, Elain, Fonlupt, Gabelle, Gosset, Hulin, Lacaze, Le Sciellour, Michaud, Moisan, Ranaivo, Sauvajon, Siefridt, Solinhac, Thibault, Wasmer.
- n'ont pas pris part au vote : 13 : Ait Ali, Bacon, Bichet, Buron, Colin, Defos du Rau, Devémy, Lecourt, Sanogo, Taillade, Teitgen, Viatte, Villard.
- étaient absents par congé : 2 : Couston, Penoy.

L'investiture est refusée à Paul Reynaud qui obtient 276 voix (il en faudrait 314) ; il y a 235 voix contre.

Mercredi 3 juin à 11 heures 30, 38^e réunion, présidée par Edouard Moisan. Le Groupe MRP est divisé sur la tentative de Mendès-France.

Cette réunion se tient après la « déclaration ministérielle » de Pierre Mendès-France.

Jean Letourneau.- Mendès-France a le souci de ne pas gêner notre tâche en Indochine, mais sa candidature, à elle seule, a déjà eu de graves répercussions là-bas. Elle a provoqué une véritable stupéfaction chez les Vietnamiens surtout après le trouble déjà créé par la dévaluation de la piastre ... Mendès-France ne s'est pas renié ; son but est l'abandon de l'Indochine, du moins c'est ce que pense l'opinion française, indochinoise et internationale. Cette situation fait courir des risques considérables au corps expéditionnaire. Il est vrai, au surplus, et il le reconnaît lui-même, qu'il est le plus mal placé pour négocier avec le Viet-Minh puisqu'il a déjà abattu ses cartes.

Fernand Bouxom (Seine).- Je suis plutôt tenté d'approuver la thèse de Mendès pour l'Indochine.

André-François Mercier (Deux-Sèvres).- Je voterai contre Mendès. Il s'est défilé sur l'Indochine. Sa thèse, c'est la désespérance pour nos amis de là-bas. C'est aussi un affaiblissement de l'armée française, par suite du refus de l'aide américaine.

Jean Catrice (Nord).- Il est normal de fixer la masse des crédits militaires en fonction de la situation économique. Je crains une suprématie allemande en Europe par suite de la dispersion des efforts français. Cela dit, je ne pense pas que Mendès-France puisse appliquer à la lettre son programme. Je crois qu'il ne propose pas l'abandon de l'Indochine... Un nouveau gouvernement de centre-droit serait plus dangereux pour le corps expéditionnaire qu'un gouvernement Mendès. Le MRP n'arrête pas de souhaiter un changement de majorité. Ce changement est possible aujourd'hui . Il est inconcevable de le refuser.

.....
Charles Viatte (Jura).- Pour Mendès, l'Union Française, c'est seulement la France et l'Afrique.

Max André, conseiller de l'Union Française.- En décembre 1946, l'arrivée de Blum au pouvoir a coïncidé avec le déclenchement des hostilités en Indochine ! Mendès ne pourra pas négocier. S'il est investi, le Viet -Minh sera encouragé et accroîtra son effort. Le Vietnam, à l'inverse, sera découragé. La solution du problème indochinois est dans la formation de l'armée vietnamienne et pas ailleurs. Elle ne sera plus possible avec le découragement qu'aura créé Mendès.

Pierre-Henri Teitgen.- Je suis satisfait de l'orientation politique contenue dans la déclaration de Mendès, mais il y a des questions graves à lui poser, sur la politique étrangère et sur l'Indochine ...

En raison de la division du Groupe, il convient que ces questions soient posées par un autre que le président du MRP.

La séance est suspendue. Elle est reprise à 14heures 20 sous la présidence d'Edouard Moisan.

Lionel de Tinguy (Vendée).- J'approuve le programme économique de Mendès, mais j'aimerais mieux connaître les moyens qu'il emploiera... Je souhaite que les spécialistes de la défense nationale nous disent clairement si oui ou non on peut aujourd'hui réduire les crédits militaires... Sur l'Indochine, je crains que Mendès ne soit pas l'homme qualifié pour négocier... J'ai en outre des inquiétudes sur le programme social de Mendès, la Sécurité Sociale, les allocations familiales...

Edouard Thibault (Gard).- Je comparerais volontiers Mendès à un auteur dramatique qui présente sa première pièce. Il trouve le premier acte bon, comme dans les comédies de boulevard, le deuxième moins bon, le troisième et dernier mauvais... En raison des divisions du Groupe, nous ne pouvons pas nous engager à fond dans le problème indochinois...

André Monteil(Finistère).- Je réfute cette méthode. Il s'agit de savoir si le MRP a un préjugé favorable pour Mendès. Moi j'ai été séduit par son discours intelligent. Je suis favorable à un sérieux effort militaire mais à condition qu'on le fixe en fonction des risques que l'on prend sur le plan extérieur. La guerre d'Indochine affecte toute l'armée française. Elle restreint le recrutement des cadres. Au surplus, le problème de l'armée européenne serait simplifié par le règlement de l'affaire indochinoise. Je pense aussi que l'Europe se fera plus facilement si elle prend ses distances à l'égard des Etats-Unis... Mendès n'est pas assez fou pour vouloir l'abandon de l'Indochine, d'ailleurs techniquement impossible ; il veut négocier avec l'adversaire, comme les Américains le font avec les Chinois dans l'affaire de Corée... J'ai confiance en l'homme qui a prouvé son patriotisme pendant la guerre.

Pierre-Henri Teitgen.- L'atmosphère est passionnelle ! Le MRP ne peut pas se contenter du discours de ce matin ; il ne connaît pas le programme, du moins les moyens ni le programme social. Mendès demande de signer un contrat mais où est le contrat?... Tout le monde veut la fin de la guerre d'Indochine. Il y a trois solutions : le sauve-qui-peut, la négociation avec Ho-Chi-Minh, la négociation avec l'URSS et la Chine. Laquelle choisit Mendès ? Sans doute pas la première mais la deuxième ou la troisième ? Mendès veut se passer du concours américain. Il faut être prudent. Nous devons craindre davantage l'isolationnisme américain qu'une aide excessive des Etats-Unis ! Sur l'armée européenne, une réponse doit être donnée, oui ou non. Les Etats-Unis ne peuvent plus accepter de nouvelles négociations sur ce sujet ; à ce propos Mendès a dépassé les limites. Peut-il encore atténuer sa déclaration ?

Pierre Gabelle (Loiret).- Je crains qu'un autre que Mendès ne donne satisfaction sur l'Indochine mais sans redresser l'économie ! Il faut questionner Mendès sur la réforme fiscale, sur la politique sociale, plus que sur l'Indochine.

Louis Siefridt (Seine-Inférieure).- Oui. Mendès, dans son discours a été au cœur du problème français actuel. Je regrette toutefois qu'il n'ait pas traité la question démographique, qui est à la base de la puissance d'une nation. Questionnons Mendès sur sa politique familiale.

Jonah Ranaivo (Madagascar).- Je suis favorable à une négociation sur l'Indochine... Je rejoins Teitgen sur le maintien de la politique étrangère de la France.

Charles Barangé (Maine-et-Loire).- Je suis résolument favorable à Mendès . Le MRP n'a pas à lui poser des questions. Il faut surtout sortir de l'immobilisme où nous sommes. Il y a une chance à courir. Il serait criminel de refuser notre confiance à Mendès.

Robert Buron (Mayenne).- Je pense au contraire qu'il faut poser des questions et nous déterminer après les réponses ... Je crois que certains d'entre nous se font des illusions sur l'orientation sociale de Mendès ; il a des appréhensions devant certaines promesses.

Mais nous ne pouvons pas refuser que l'on repense les problèmes français ni rejeter une chance éventuelle d'en sortir.

Robert Schuman.- Oui, il faut poser des questions.

Consulté, le Groupe décide de poser des questions.

Teitgen refuse de nouveau cette mission, en raison de la division du Groupe. **Lecourt** refuse aussi, en raison de l'interprétation donnée à son intervention lors de la tentative de Paul Reynaud.

En fait, c'est Lecourt, président du Groupe, qui intervient à la tribune (J.O. Débats AN daté du 4 juin 1952, pages 2933 et 2934).

Jeudi 4 juin à 17 heures 30, 39^e réunion, présidée par Edouard Thibault. Le Groupe MRP se prononce à la majorité pour l'investiture de Mendès-France.

Pierre-Henri Teitgen.- Je suis inquiet mais je dirai ce que je crois être la vérité, en conscience. J'admire Mendès-France. Je serais heureux d'un changement d'orientation qui nous permettrait de sortir de l'ornière où nous sommes depuis deux ans (*les élections législatives de juin 1951*). Si nous repoussons cette chance, y en aura-t-il une autre ? Cependant, je crois que Mendès propose aussi un changement de politique extérieure. J'observe que les socialistes hostiles à l'Europe sont favorables à Mendès contre Guy Mollet, Jaquet... partisans de l'union européenne à la SFIO. Je pense que Mendès rejoint la proposition de Churchill d'un nouveau Locarno, qui a provoqué la demande française d'une réunion aux Bermudes pour amener la Grande-Bretagne à rallier la France et les Etats-Unis. J'estime que Mendès veut remplacer l'Europe unie par une alliance entre la France et la Grande-Bretagne. Je juge que le passage de la déclaration ministérielle sur l'armée européenne est mauvais et inquiétant. Mendès veut rouvrir les négociations ; ce serait tout perdre, alors que tout est prêt à être conclu. Si la France fait échouer la CED, c'en sera fini de l'Europe car ce sera un rude coup porté aux défenseurs de la paix chez nos voisins européens. Le risque est trop grand. De même, le débat n'a pas levé les craintes sur l'Indochine. Pour une éventuelle négociation, Mendès a perdu la moitié de ses chances de réussir, en raison de ses déclarations antérieures.

Joseph Dumas.- Je suggère à Teitgen d'aller demander à Mendès si oui ou non il veut changer la politique extérieure de la France.

Jean Catrice.- Robert Schuman a dit hier qu'il n'avait pas d'objection grave à faire à la déclaration de Mendès.

Alfred Coste-Floret.- Je partage le sentiment de Teitgen. Quelles questions allons-nous poser à Mendès ?

Pierre Schneider (Marne).- Je suis hostile à ce genre de démarches, car elles sont inutiles.

André Monteil.- Je me félicite de l'exposé de Teitgen mais je regrette que les dirigeants du MRP n'aient pas dit à la tribune ce qu'ils pensaient d'un problème aussi grave. Je suis partisan de l'Europe mais je veux éviter une Europe soumise à la politique atlantique, sur laquelle, depuis quelque temps, on peut faire des réserves. A mon avis, c'est aussi le sentiment de Mendès, ni plus ni moins... Je pense que l'initiative de Churchill servait la paix. Etre favorable à une conférence à Quatre n'est pas trahir ni la paix, ni l'Europe, ni la France. J'observe que Mendès a annoncé qu'il engagerait l'existence de son gouvernement sur la CED, ce que n'a pas fait René Mayer. Croit-on qu'il n'y a pas de difficultés pour faire ratifier le traité ? Mendès ne fait qu'en tenir compte, comme en tiendront compte ses successeurs, même MRP. Je souhaite sincèrement que des faits nouveaux interviennent qui me permettent de voter le traité, avec le Groupe. On parle du succès nécessaire de la démocratie chrétienne en Allemagne et en Italie. Sera-t-il facilité par un gouvernement André Marie, René Pleven ou Antoine Pinay ? Je m'étonne d'un tel déploiement de forces contre Mendès !

Robert Schuman.- J'étais hésitant. J'ai trouvé chez Mendès des accents nouveaux, intéressants. J'approuve ses paroles sur la Tunisie. J'observe qu'il veut engager son gouvernement sur la

CED. Je me réjouis aussi qu'il n'ait pas lié la CED au problème sarrois. J'étais heureux aussi de la perspective d'un élargissement de la majorité. Mais finalement, à mon grand regret, je rejoins les conclusions de Teitgen. Je pense en effet que Mendès envisage un changement de la politique extérieure française. Les pays étrangers comprendront en tout cas qu'avec Mendès il y aura une orientation nouvelle. Je suis d'accord avec le projet d'une conférence à Quatre. Je l'ai toujours dit. La France a le droit et parfois le devoir de ne pas être d'accord avec les Etats-Unis quand ils mènent une politique trop raide. Je ne crois pas justifiée la crainte de certains d'un retournement de notre attitude à l'égard des Etats-Unis. En revanche, je m'inquiète du passage du discours de Mendès relatif à une Europe formée à la base sur la France et la Grande-Bretagne, car c'est sur l'Europe précisément que les Anglais sont le plus éloignés de nous. En outre, contrairement à ce que semble croire Mendès, il n'est pas possible d'obtenir quelque chose de plus sur l'armée européenne. Dans ce domaine, tout a été dit. Les Etats-Unis ne peuvent pas accepter que l'on reparle de la CED aux Bermudes. On peut en revanche y parler de l'Indochine. Je note que Mendès n'a pas répondu à Lecourt sur la signature des protocoles additionnels. En définitive, j'estime que le MRP n'a pas les garanties nécessaires. Pour aboutir à cette conclusion, j'ai hésité jusqu'au dernier moment et j'ai fait l'effort suprême de conciliation.

Germaine Poinso-Chapuis.- Voilà qui justifie une nouvelle démarche auprès de Mendès !

Jean Letourneau.- Si cette démarche est faite, une question doit être posée sur l'Indochine.

Germaine Poinso-Chapuis.- Le débat actuel prouve que les problèmes européens sont déterminants.

Pierre Boudet, sénateur du Lot.- Cette démarche serait inutile.

Jacques Fonlupt-Espéraber.- Et si nous commençons par épuiser le débat au sein du Groupe ! Le MRP a voté pour Pinay, pour Mayer et, en partie, pour Reynaud, sans être d'accord avec eux. Aujourd'hui il est plus sévère avec Mendès ! Je pense que le Groupe devrait voter pour Mendès. Celui-ci a parlé de « redressement » mais aussi de « continuité » de la politique extérieure... C'est la première fois qu'un président du Conseil donne satisfaction sur la Tunisie. Plus qu'aux paroles, je crois aux vertus humaines. J'estime nécessaire un retour de la SFIO dans la majorité. Il faut saisir cette chance, qui ne se renouvellera pas avec un président du Conseil MRP en raison de la querelle scolaire.

Georges Bidault.- J'estime, j'admire Mendès, mais je ne me sens pas en mesure de lui donner ma voix, en raison de ses positions sur la politique extérieure.

Maurice-René Simonnet.- Dans ce débat, j'entends et je vois des réflexions, des sentiments, des impressions, des nuances, mais pas d'arguments de poids, susceptibles de convaincre. J'observe que Paul Reynaud avait proposé de renvoyer la ratification du traité de CED après les élections allemandes et que nos leaders ont voté pour lui... Comment redouter un gouvernement où se trouverait la SFIO, qui est favorable à la CED ? Sans la présence de la SFIO dans le gouvernement, la CED n'aura pas de majorité ! Un redressement de la politique extérieure n'est pas un changement d'orientation. Je suis favorable à un redressement... Comment ne pas souhaiter que la France et la Grande-Bretagne se concertent ? Comment ne serait-il pas souhaitable que l'on associe la Grande-Bretagne à l'Union européenne ? La politique est un choix entre des inconvénients. Je vois deux avantages dans un vote pour Mendès : 1° grâce à lui, la querelle scolaire est digérée ; la SFIO ne lui a pas posé la question ; c'est un résultat considérable ; 2° il n'y a pas de politique sociale sans la SFIO ; celle-ci est prête à sortir de son isolement ; profitons-en !

Jean Catrice.- Je me sens humilié par la campagne de couloirs menée contre Mendès... On dit qu'il y a doute. Alors posons la question brutalement et clairement. On nous demande de ne pas changer de politique extérieure mais en revanche de changer la politique économique et sociale du MRP. Allons-nous de nouveau nous laisser rejeter dans un bloc de droite, quand le chômage, la misère, l'asphyxie économique s'étendent ? Avons-nous oublié la

leçon du Gouvernement Pinay? Contre l'immobilisme où nous sommes depuis deux ans et demi, ne perdons pas la chance d'en sortir !

Robert Buron.- J'approuve Catrice et Simonnet. Je remercie Schuman de son exposé et de son accord pour une conférence à Quatre... Il faut nous rapprocher de la Grande-Bretagne ; c'est d'ailleurs le seul moyen de faire voter la CED par la SFIO ... Je suggère que Robert Schuman explique le vote du Groupe s'il s'agit d'un vote contre... Certains redoutent la présence du RPF dans le gouvernement. Mais si Mendès échoue, il faudra encore la redouter ! Faut-il exiger qu'il pose la question de confiance sur la CED ? Il faudra aussi l'exiger avec ses successeurs ! Sans retour de la SFIO dans la majorité, il n'y aura pas de majorité et nous irons à la dissolution de l'Assemblée. Nous ne pouvons pas voter contre Mendès sans raison impérieuse, en dehors du doute. Le balancier électoral est en train de retourner vers la gauche ; le MRP risque de perdre sa chance.

Joseph Dumas.- Sur la CED, Mendès a donné plus de satisfaction que Mayer.

Charles Viatte.- Une fois changée, la politique extérieure sera difficile à modifier de nouveau.

François Reille-Soult.- Si Mendès échoue, on dira qu'il n'y a pas de majorité de centre-gauche et le successeur sera obligé de s'adresser à toute la droite. Ce sera toute la législature qui sera orientée vers la droite ? Et la droite est encore plus hostile à notre politique extérieure.

Jean Letourneau.- Mendès est connu en Indochine et aux Etats-Unis comme l'homme qui veut quitter l'Indochine. Il a jeté l'inquiétude dans le corps expéditionnaire et au Vietnam, au Laos et au Cambodge. Comment le Vietnam aurait-il confiance si de nombreux parlementaires français votaient pour Mendès ? Celui-ci n'a pas répondu à la question de Lecourt sur une négociation internationale à propos de l'Indochine avec l'accord du Vietnam. Avec Mendès, la guerre continuera mais dans des conditions aggravées, car sans l'appui du Vietnam. Pour cette raison, il se présentera aux Bermudes les mains vides.

Edouard Moisan.- Le problème de politique extérieure sera différent selon que le ministre des affaires étrangères sera MRP ou non. Je regrette que Bidault et Schuman, en votant contre, ne puissent postuler ce poste ...

Alfred Coste-Floret.- Mendès a dit qu'il remettrait en question la CED à la conférence des Bermudes. Je crains que la conséquence n'en soit un renouveau de l'isolationnisme américain.

A la majorité, le Groupe décide de ne pas faire une nouvelle démarche auprès de Mendès.

Paul Coste-Floret.- Je voterai pour Mendès. Un changement de majorité sera salutaire. C'est sur le tout qu'il faut juger Mendès, comme il l'a demandé lui-même. Il faut sortir de la majorité de droite. Sur l'Indochine, je n'ai pas les craintes de Letourneau. Je crois que Mendès veut négocier. Le MRP aussi. Comment ? Cela ne se dit pas ; Letourneau l'a toujours reconnu... Il dépend de nous que la majorité de Mendès compte des partisans de l'Union européenne.

Emile Poisson, ancien sénateur du Dahomey.- J'estime nécessaire un supplément d'information sur la CED et l'Indochine mais je me demande avec qui nous aurons satisfaction sur tout.

Paul Bacon.- J'approuve Monteil et Simonnet. Je pense que Mendès sera prudent sur la Sécurité Sociale. J'estime nécessaire l'alliance du MRP et de la SFIO pour faire triompher notre politique européenne... Je comprends les craintes de Teitgen mais je pense que si le MRP ne définit plus la politique extérieure cela tient à une mauvaise organisation du Mouvement et du Groupe. Le MRP s'est affaibli. Il a laissé remplacer Robert Schuman au Quai... Je ne crois pas aux dangers d'un Gouvernement Mendès. Si ces dangers se vérifiaient, Teitgen devrait refaire l'unité du MRP. Qu'il garde donc sa liberté ce soir !

Consulté sur son vote dans le scrutin d'investiture de Mendès, le Groupe décide de voter pour par 35 voix contre 21.

En séance publique, Mendès France obtient 301 voix ; il y a 119 contre. Au sein du RGR, il y a 11 abstentions, dont celles de 7 députés radicaux.

Le Groupe MRP s'est divisé en votes pour et en abstention :

- ont voté pour : 52
- a voté contre : A.F Mercier
- se sont abstenus volontairement : 30 : Bapst, Ben Aly Cherif, Bidault, Burlot, Cartier, Cayeux, de Chevigné, A. Coste-Floret, Coudray, Dorey, Dupraz, Halbout, Klock, Letourneau, Louvel, Lucas, Martel, Meck, Mehaignerie, de Menthon, Michaud, Mouchet, Pflimlin, Raymond-Laurent, A. Schmitt, M. Schumann, Taillade, Teigen, de Tinguy, Viatte.
- n'ont pas pris part au vote : 4 : Bichet, Charpentier, Schneiter, R. Schuman.
- étaient absents par congé : 2 : Couston, Penoy.

Le 5 juin, Auriol appelle Pinay ... qui refuse immédiatement

Vendredi 5 juin à 19 heures 20, 40^e réunion, sous la présidence de Robert Lecourt. Le malaise s'aggrave au sein du Groupe : Bidault, qu'Auriol a chargé d'essayer de résoudre la crise, révèle que Mendès-France, au cours de sa tentative, lui a offert de rester au Quai d'Orsay.

Georges Bidault.- J'ai craint chez Mendès un renversement de la politique extérieure et je vais le lui dire moi-même. Sur le reste, il y a eu malentendu sur mon opinion car en réalité je suis moi aussi partisan d'une politique d'extrême rigueur. A ce sujet, je fais observer que le contrat économique et financier proposé par Mendès n'aurait pas été respecté par certains, qui ne sont pas MRP...

Si je n'ai pas le soutien de bon cœur du MRP, je renoncerais à poursuivre ma mission.

J'ai entrepris d'étudier les problèmes financiers : l'Etat dépense chaque mois 70 milliards de francs de plus qu'il n'en reçoit. Je vous exposerai le résultat de mon examen, quand il sera achevé. Mais je le répète : je ne me présenterai pas devant l'Assemblée Nationale sans l'accord solide et sincère du MRP...

Je rappelle l'importance d'une réforme fiscale, dont le succès suppose un gouvernement durable disposant de pouvoirs spéciaux.

Il y a aujourd'hui une grande entreprise à tenter. Je pense qu'une politique de repliement mènerait à la catastrophe. Il faut appliquer une politique de rigueur et en faire comprendre la nécessité au pays.

Si la droite accepte ces sacrifices, que pourra-t-on lui reprocher ? Je souhaite que la SFIO les accepte aussi.

Françine Lefebvre.- Je souhaite que Bidault soit prudent sur la révision constitutionnelle, afin de ne pas engager le MRP sur une voie où il ne pourrait pas s'engager.

François Reille-Soult.- Comment Bidault entend-il convier la nation à accepter un programme d'extrême rigueur ? Comment seront répartis les sacrifices ? Avec qui élabore-t-il ce programme ? Avec quelle majorité prévoit-il de l'appliquer ? Avec la droite ? Elle n'est pas d'accord avec notre politique extérieure ! Pour en sortir, il faut consolider la majorité qui vient de voter pour Mendès.

Alfred Coste-Floret.- Il faut consulter l'un après l'autre tous les éléments possibles d'une majorité valable.

Georges Bidault.- Au sujet de la révision constitutionnelle, je pense qu'il faut commencer par appliquer la Constitution et ensuite l'améliorer. Je ne ferai rien dans ce domaine sans l'accord du MRP. A propos de la majorité, je fais observer qu'elle ne dépend pas de moi. Je regrette que la majorité qui s'est manifestée dans le scrutin d'hier se soit dégagée dans l'équivoque. Le MRP ne peut pas changer de politique extérieure ; cette politique n'est pas une politique d'immobilisme. Je pense qu'il faut poser la question de confiance sur la CED et, en cas de chute, recourir au pays. Je

souhaite obtenir la majorité la plus large possible. Je ne tiendrai pas le langage des intérêts. La droite, à mon égard, fera ce qu'elle voudra. Je ne la flatterai pas... Il faut que l'union soit inébranlable entre les nations libres...

Joseph Dumas.- On entend dire que Mendès a proposé à Bidault de rester au Quai d'Orsay. Est-ce exact ?

Georges Bidault.- Oui, Mendès m'a effectivement offert à plusieurs reprises le Quai d'Orsay.

François Reille-Soult.- Mais alors pourquoi avoir tellement craint que Mendès ne change de politique ?

Georges Bidault.- Le ministre des Affaires étrangères n'est pas le chef du gouvernement. J'étais opposé à l'orientation de Mendès.

François Reille Soult.- Il est déjà arrivé à Bidault et à Robert Schuman de maintenir une politique étrangère contre le sentiment de leur président du Conseil... Si l'offre de Mendès à Bidault avait été connue hier, le Groupe MRP aurait voté son investiture en plus grand nombre et la chance d'un regroupement valable pour une politique de rigueur n'aurait pas été perdue !

Georges Bidault.- On me reproche surtout de ne pas avoir combattu Mendès à la tribune. Je ne l'ai pas fait pour ne pas aggravé la division du Groupe.

Robert Lecourt.- Si Bidault avait accepté l'offre de Mendès, on lui aurait reproché d'entrer dans un gouvernement dont il n'approuvait pas le programme.

Alfred Coste-Floret propose une motion de confiance à Bidault. **Lecourt** en donne lecture et la soumet au Groupe. Elle est adoptée à l'unanimité moins 1 voix contre et 1 abstention.

Mercredi 10 juin à 11h30, 41^e réunion, présidée par Robert Lecourt. Après la déclaration ministérielle de Bidault, le malaise s'aggrave au sein du Groupe où l'on redoute le maintien d'une majorité de droite.

André Monteil.- Je voterai l'investiture en hommage à la personne de Bidault et dans l'intérêt de l'unité du Mouvement. Mais je ne souscris pas à l'orientation de Bidault concernant les missions de la France et les charges auxquelles elle peut faire face. Je n'accepte pas non plus la majorité qui doit soutenir Bidault. Cette majorité est incapable d'approuver notre programme. Nous commettons une grave faute politique.

Robert Lecourt.- Je veux répondre à une question que m'a posée Francine Lefebvre ; il s'agit, dans notre présente réunion, d'aider Bidault à préparer les réponses qu'il fera aux questions posées en séance.

Jean Catrice.- Les cinq députés MRP du Nord vont voter l'investiture de Bidault mais ce sera dans un profond malaise. Je redoute la formation d'une nouvelle majorité, plus à droite encore que celle de Pinay. Le MRP va reconstituer le bloc des droites ! C'est un geste grave !

Jacques Fonlupt-Espéaber.- Je voterai l'investiture. Je suis satisfait de ce que Bidault a dit sur l'Afrique du Nord.

René Charpentier.- Je voterai moi aussi pour Bidault, tout en regrettant que le Groupe MRP n'ait pas voté en plus grand nombre pour Mendès. J'aurais voulu voter pour.

Robert Lecourt.- Le Bureau du Groupe laisse les présents voter pour leurs colistiers absents. Il en a été ainsi pour Charpentier.

Maurice-René Simmonet.- La déclaration de Bidault sur l'Europe fait naître un quiproquo : le RPF croit qu'il s'agit d'attendre le règlement de la question sarroise pour discuter de la CED. Je voterai cependant pour Bidault, pour le MRP.

Maurice Schumann.- Non, la déclaration de Bidault sur l'Europe n'est pas équivoque. Elle fait au contraire apparaître des progrès par rapport à la déclaration de René Mayer.

Germaine Poinso-Chapuis.- Le problème posé dépasse Bidault et intéresse le Mouvement. Il faut dire à l'extérieur que le Groupe MRP est unanime.

Il en est ainsi décidé.

Dans le scrutin public, Bidault obtient 313 voix (il en faut 314 pour être investi). Il y a 228 voix contre : communistes, socialistes, et une vingtaine d'élus de droite (Indépendants, Paysans, URAS). Les radicaux, qui sont 75, n'apportent que 27 voix...

Ce qui amène Auriol à faire appel à un autre radical, André Marie, qui a été président du Conseil une première fois du 26 juillet au 5 septembre 1948, à la tête d'un gouvernement auquel les socialistes participaient.

Du 12 au 20 juin, de la 42^e à la 49^e réunion, présidées par Robert Lecourt, sauf la 43^e et la 45^e, qui sont présidées par Edouard Thibault. Echec de la tentative André Marie.

La tentative d'André Marie (député radical de la Seine-Inférieure) ne constitue qu'un entracte dans cette longue crise ministérielle ; dès son appel par le président de la République, personne ne croit d'ailleurs à son succès.

Des huit réunions du Groupe MRP qui lui sont consacrées (certaines sont très brèves), nous ne retenons ci-dessous que quelques formules traduisant bien l'ambiance de cette période.

● **Vendredi 12 juin à 14 heures 30.** Lecourt rend compte de son entretien avec Auriol, « préoccupé par la mauvaise humeur qui règne entre le MRP et les radicaux ». Auriol lui a dit qu'il ne voulait ni de Jacquinet, ni de Laniel, à cause de la prochaine conférence des Bermudes, que Marie suffisait et qu'il ne voyait pas d'autre MRP possible. Teitgen propose que le MRP utilise avec Marie des formules compréhensives et courtoises et réserve les exigences pour le moment où viendront les choses sérieuses. Selon Reille-Soult, il faut éviter qu'il aille jusqu'à l'investiture. Teitgen lui répond que le but est de le décourager avant.

● **Lundi 15 juin à 18 heures.** Bichet rend compte de l'entrevue MRP-Marie. Germaine Poinso-Chapuis demande si le MRP attend le programme de Marie pour se décider ou s'il considère que cette candidature se suffit à elle-même. Elle déclare : « Je pense qu'un maquignon ne peut pas faire un chef de gouvernement. »

● **Mardi 16 juin à 10h30.** Lionel de Tinguy rapporte les travaux de la Commission des Finances. Il est question d'avances de la Banque de France et de réforme fiscale.

● **Mardi 16 juin à 12h30.** Henri Lacaze rend compte de la réunion des représentants des groupes organisée par Marie à la Salle Colbert pour se concerter sur son programme de gouvernement. Lecourt le trouve très faible. Teitgen dit que Marie affirme volontiers qu'il est d'accord avec tout le monde. Henri Bouret croit encore possible un retour des socialistes dans la majorité. Peut-être en faisant appel à un socialiste. Bichet rappelle que le Groupe, le 12, a montré son souci de ne pas aller plus loin avec Marie si celui-ci n'a pas le concours de la SFIO. Or il ne l'a pas. Pour Germaine Poinso-Chapuis, il faut dire non tout de suite à Marie car « si nous le laissons venir à l'investiture, il répondra oui à toutes nos questions ». Elle ajoute : « Si nous acceptons Marie, nous aurons un gouvernement et nous serons soulagés. Mais pour combien de temps ? Qui fera l'assainissement nécessaire ? Pas nous mais un coup de torchon ! Au contraire, Bouxom ne voit pas d'autre solution qu'un gouvernement de transition pendant quelques mois. Colin propose de dire à Marie : « Le MRP est hésitant, il trouve votre programme insuffisant ».

● **Jeudi 18 juin à 14 heures.** François de Menthon donne son avis sur la déclaration ministérielle que vient de faire André Marie : il propose l'inflation sans contrepartie sérieuse économique et sociale ; rien n'est prévu pour équilibrer la balance des comptes ; la CED serait mise en sommeil. Un gouvernement Marie ne résoudrait pas la crise actuelle. Il souhaite que le groupe MRP soit unanime à voter contre l'investiture. Lecourt revient sur son entretien de mardi avec Marie : celui-ci ne veut rien comprendre

aux réserves formulées par le MRP, il croit à son succès même en cas de défaillances au MRP ! Sur le retour de la SFIO, Lecourt estime qu'il n'interviendra pas de toute façon avant plusieurs mois. Le prochain gouvernement sera donc un gouvernement de transition. Notre position ne doit pas avoir l'apparence d'une vengeance contre le Parti radical... Le Groupe ne posera pas de questions en séance.

● **Jeudi 18 juin après-midi, après les réponses de Marie aux questions.** Henri Meck votera l'investiture car le pays est dans l'attente d'un gouvernement. François de Menthon dit qu'un gouvernement dirigé par André Marie n'en serait pas un. Jacques Fonlupt-Espéraber voterait volontiers pour, sauf discipline de vote, car Marie, comme ministre de l'Education nationale, a osé instituer l'enseignement de l'allemand en Alsace. Selon Abelin, Marie veut diminuer de 300 milliards nos dépenses militaires, ce que nos Alliés n'admettront pas ; en outre, il est hostile au contrôle des ententes professionnelles, il ne fera pas la réforme fiscale ; il n'augmentera pas les impôts ; le trou budgétaire, qui est déjà de 750 milliards, se creusera encore plus. Lionel de Tinguay déclare que Marie recherche un accord général pour ne rien faire. Emile Halbout (Orne) trouve qu'il est bien tard pour faire toutes ces critiques. Pourquoi ne pas avoir dit « non » à Marie plus tôt ? Il votera pour ! Pour Pierre Schneider, il est trop tard aussi pour réclamer l'unité du Groupe dans ce scrutin. Pourquoi nos représentants ont-ils attendu ce soir pour formuler leur refus ? Joseph Dumas souhaite qu'on ne parle pas trop du trou de 750 milliards, qui est dû au Gouvernement Pinay, auquel le MRP participait. André Monteil note que la majorité sortante (sans les socialistes) est condamnée à l'immobilisme puisqu'elle est divisée à la fois sur les problèmes économiques et européens. Nous devons patienter et attendre le temps qu'il faut pour résoudre le problème de la majorité, c'est-à-dire obtenir le retour des socialistes. Edouard Thibault répond à Halbout et à Schneider que les dirigeants du Groupe ont appliqué strictement ses décisions et que Lecourt a tout fait pour tenter de décourager Marie, mais que celui-ci a toujours fait semblant de croire à un accord, quoi qu'on lui dise. André Burlot fait appel à l'unité de vote. Germaine Poinso-Chapuis dit que le programme Marie c'est le vide habillé de verbe ; que l'homme Marie c'est beaucoup de choses à la résonance désagréable ; elle rappelle que le Groupe MRP a demandé et obtenu en 1949 le départ de Marie du ministère de la Justice ; elle estime que Marie n'est pas l'homme de la situation ; son gouvernement ne serait pas un gouvernement de transition mais de liquidation graduelle... Lecourt met aux voix trois décisions pour clore le débat : **par 32 voix contre 16, le Groupe décide l'unité de vote ; par 33 voix contre 14, il refuse le vote pour Marie ; par 37 voix contre 3, il décide l'abstention collective.**

En séance, l'investiture est refusée à André Marie qui n'obtient que 272 voix. Il y a 209 voix contre.

Parmi les 89 membres du Groupe MRP, la décision d'abstention n'est que partiellement respectée :

- ont voté pour : 12 : Bapst, Ben Aly Cherif, Defos du Rau, Elain, Halbout, Hutin, Ihuel, Klock, Meck, Ranaivo, A. Schmitt, Villard.
- se sont abstenus volontairement : 73
- n'a pas pris part au vote : Bouxom (président de séance)
- étaient absents par congé : 3 : Barangé, Denis, Penoy.

Du 19 au 23 juin, de la 48^e à la 51^e réunion, présidées par Robert Lecourt. Auriol se voit dans l'impasse. Quel programme, avec quelle majorité ? Le Groupe se sent visé par un piège imaginé par Auriol et Pinay.

Dans la matinée du 19 juin, le président de la République a reçu à l'Élysée les anciens présidents du Conseil et les présidents de groupe. Il les a invités à tenir une réunion de travail à Matignon afin d'établir un programme commun de gouvernement. Cette réunion doit avoir lieu le lendemain matin, samedi 20 juin.

Cette initiative de Vincent Auriol fait l'objet d'un débat à la réunion du Groupe MRP, vendredi 19 juin, à 15 heures.

Dans une brève communication préalable, Lecourt rapporte les propos de Paul Reynaud : la crise actuelle n'est pas inutile, elle a fourni l'amorce de propositions constructives ; il ne s'agit pas d'une querelle entre les anciens et les modernes, mais d'un débat entre les partisans du mouvement et les partisans de l'inertie.

Courts extraits de cette longue réunion du 19

Paul Gosset (Nord).- Engageons dès maintenant des conversations avec les socialistes. Ne soyons pas à la remorque des doyens !

André Monteil (Finistère).- Pas d'ambitions trop vastes dans le programme ! Les grands problèmes demandent des années pour être résolus.

Joannès Dupraz.- (Indre-et-Loire).- Oui, soyons actifs et « proposants ». Écartons l'irréel et l'impraticable où nous entraîneraient des projets à trop lointaine échéance.

Jacques Fonlupt-Espéraber (Haut-Rhin).- Nous sommes entrés dans la période des dix-huit mois pendant laquelle la dissolution de l'Assemblée Nationale peut intervenir. Il est dangereux de donner à un gouvernement éphémère la possibilité d'en appeler au pays contre nous.

Pierre Schneider (Marne).- Il est arbitraire de parler de gouvernement provisoire ou durable. Quand on forme un gouvernement, on ne sait pas combien de temps il durera. Je demande à Lecourt s'il y a un espoir d'une conciliation entre Bidault et Mendès-France ; celui-ci vient d'écrire dans « La Vie Française » un article qui traduit une évolution chez lui à propos des problèmes économiques et financiers.

Robert Lecourt.- Des tentatives de rapprochement ont été faites à mon initiative. Résultat : un certain nombre des appréhensions de Bidault sont tombées. Il y a lieu de continuer. L'un et l'autre ne sont pas opposés à de nouveaux rapprochements.

Lionel de Tinguay (Vendée).- Les mêmes mots dits par des personnes différentes n'ont pas toujours le même sens ; C'est une erreur de dire « programme d'abord, l'homme viendra ensuite ». Je crains que l'on n'aboutisse à un procès-verbal de carence nous conduisant à accepter une révision de la Constitution et un changement de la loi électorale.

Paul Gosset.- Oui. Mendès-France, rencontré dans les couloirs, m'a dit : il faut revenir au scrutin d'arrondissement, qui permet à l'élu de se dégager beaucoup plus des exigences de l'électeur.

Pierre-Henri Teitgen.- Le programme commun que demande Auriol sera le programme de la droite ou le plus petit dénominateur entre l'ensemble des groupes, qui est égal à zéro.

Robert Bichet.- La situation nous oblige à faire un gouvernement de transition.

..... ;

Georges Coudray (Ille-et-Vilaine).- Ne donnons pas l'impression que nous ne voulons pas d'une révision constitutionnelle sérieuse.

Maurice-René Simonnet (Drôme).- Le système proposé par Paul Reynaud équivaut à jouer le pays contre le Parlement.

Francine Lefebvre (Seine) à l'adresse de Coudray : le Groupe MRP a déposé une proposition de révision de la Constitution très sérieuse.

Robert Lecourt.- J'ai moi-même émis l'idée d'une seconde lecture de la question de confiance permettant à l'Assemblée soit de substituer un autre texte à celui qu'elle vient d'écarter, soit de remplacer par un nouveau gouvernement celui qu'elle vient de renverser.

.....

La 49^e réunion ouverte à 15h15 est très courte : Lecourt rapporte ce qui s'est passé le matin à la « conférence de Matignon », qui va se poursuivre à 15h30 mais à laquelle la SFIO ne participera pas.

Un accord Auriol Pinay aux dépens du MRP ?

La 50^e réunion est ouverte le lundi 22 juin à 17 heures. Auriol a pressenti Pinay.

Robert Lecourt rapporte les travaux de la « conférence de Matignon » et évoque le départ de la SFIO sous le prétexte que « ses conditions ont été seulement prises en considération ». Il a été reçu à l'Élysée, avec Bidault, dimanche à 18 heures. Auriol leur a laissé l'impression, fâcheuse, d'un plan préparé aboutissant à la désignation de Pinay. Dans quel but ? Assurer la réélection d'Auriol à l'Élysée en décembre 1953 ?

Le président du Groupe, accompagné d'Edouard Thibault et du sénateur Marcel Gatuïng, a été ensuite reçu par Pinay, ce jour même lundi à 14h30.

Pinay leur a parlé de « l'incident du 22 décembre » (sa démission brutale, en séance). Il leur a affirmé qu'il était de bonne foi dans son désir d'arranger les choses. Il attend les réponses du MRP et du RPF. Il a dit qu'il était favorable à la représentation proportionnelle et hostile au scrutin d'arrondissement. Impression de Gatuïng : Pinay aimerait bien tenter de nouveau sa chance, mais seulement en octobre.

Une discussion est ouverte. En voici des extraits.

Roger Devémy (Saône-et-Loire).- Pinay n'est pas un homme loyal ; au surplus, il a un profond mépris pour l'Assemblée Nationale. Rappelons-nous le jugement que nous avons porté sur « l'expérience Pinay ». Je pense que le MRP serait loyal s'il arrêterait tout de suite cette nouvelle tentative de Pinay.

Jean Cayeux (Seine).- Il faut dire « non » dès aujourd'hui. Il faut dire aussi à Auriol que la plaisanterie a assez duré.

Paul Coste-Floret (Hérault).- Le MRP ne peut pas recommencer son erreur de 1952 ! Un nouveau gouvernement Pinay serait désastreux pour le pays. N'employons pas la méthode que nous avons utilisée contre André Marie ; elle a échoué ; disons « non » dès ce soir !

Francine Lefebvre (Seine).- il est impensable que le MRP vote pour Pinay. Je rappelle que ses méthodes sont déplorables et que s'il était investi il aurait en main l'arme de la dissolution.

François Reille-Soult (Tarn).- Je regrette que la délégation MRP n'ait pas quitté la conférence de Matignon après le départ de la SFIO.

Jean-Jacques Juglas (Lot-et-Garonne).- Nous ne sommes pas assez nombreux aujourd'hui pour prendre une décision aussi grave. Pinay accepte-t-il le programme établi par la conférence de Matignon ?

Robert Lecourt.- Pinay a donné son accord, comme les autres.

André Monteil (Finistère).- Je suis persuadé qu'il existe un accord déjà ancien entre Auriol et Pinay : l'un offre la présidence du Conseil à l'autre qui lui assure sa réélection à l'Élysée en décembre prochain grâce à un appoint des parlementaires de la droite. En attendant, Pinay ferait du bluff pendant trois à quatre mois, et quand viendraient les difficultés il ferait la dissolution de l'Assemblée et organiserait des élections contre le MRP. Ce sera alors l'anarchie, car aucune majorité ne se dégagera... Disons « non » tout de suite.

Robert Schuman (Moselle).- Non, le Groupe ne doit pas prendre une décision dès ce soir, dans la précipitation. Il s'agit moins de Pinay que d'un groupe important de députés (Indépendants et Paysans). J'estime que le MRP émet des critiques parfois injustes à l'égard de Pinay.

Robert Buron (Mayenne).- Pas d'accord ! Ne laissons pas pourrir la situation ! Ne recommençons pas l'affaire Marie ! Soyons loyaux ! La position du MRP est claire : il veut tout faire pour que se rassemble une majorité de centre-gauche et, en cas d'échec, obtenir des garanties essentielles économiques et sociales, c'est-à-dire, assumer les responsabilités au plus haut niveau, à la direction du gouvernement... Si le MRP cède à la lassitude, il se ridiculise. Sa volonté ne sera que velléités. Si le MRP ne participe pas, il sera battu aux élections. Si Pinay échoue au bout de quelques mois, on dira que c'est la faute du MRP. Il est nécessaire de ne pas nous embarquer dans l'affaire Pinay... Nous n'avons pas voulu d'une majorité de centre-droit avec Marie ; l'accepterions-nous dirigée par Pinay ? Ce ne serait pas sérieux. Nous pouvons accepter le centre-droit mais avec des garanties. Où sont-elles ? Le regroupement des centres ne

peut se faire sous la direction d'un Indépendant, surtout aussi marqué que Pinay.

Alfred Coste-Floret (Haute-Garonne).- J'approuve Robert Schuman. Notre décision ce soir serait contestée par nos amis absents, et par Pinay, qui s'en servirait.

Maurice-René Simonnet.- Le Groupe, régulièrement convoqué, est toujours en nombre pour délibérer. Et tous ses membres savent que cette journée est décisive. Je propose que Lecourt dise à Pinay qu'une large majorité du Groupe lui est défavorable... Il s'agit aujourd'hui d'un combat entre Auriol et le MRP ; ne marchons pas !

Paul Gosset (Nord).- Auriol voit l'Assemblée en commettant des erreurs d'optique.

Edouard Moisan (Loire-Inférieure).- Pinay incarne la réaction et le vichysme ! En 1952, pendant huit mois, il a joué l'opinion contre le Parlement et le régime. Il faut l'empêcher de recommencer.

Robert Lecourt.- Je constate que le Groupe est hostile à la tentative de Pinay mais qu'il existe un problème d'unité chez nous. Evitons que des amis absents apprennent une décision précipitée. Ne donnons pas l'impression d'une rupture avec nos collègues modérés (Indépendants et Paysans).

André Burlot (Loir-et-Cher).- Attention ! Demain, Pinay sera encouragé par ses amis. Ce soir, il est encore indécis. Profitons-en !

Roger Devémy.- Je me rallie à la proposition de Lecourt.

Robert Lecourt.- J'envisage de téléphoner à Pinay pour lui dire que le groupe MRP paraît défavorable à sa tentative.

François Reille-Soult.- Mais pourquoi toutes ces mesures de prudence ? Le MRP veut-il prendre la direction du gouvernement ?

Robert Lecourt.- Ce soir, le MRP veut ménager la possibilité d'investir quelqu'un.

Consulté (sans vote), le groupe décide de faire confiance à Lecourt, son président.

La 51^e réunion est ouverte le mardi 23 juin à 14 heures sous la présidence de Robert Lecourt. **L'affaire Pinay n'est toujours pas réglée. Robert Schuman et Pierre Pflimlin freinent la résolution majoritaire du Groupe. Teitgen rejoint cette majorité.**

Voici des extraits du débat.

Robert Lecourt.- Je propose d'aller dire à Pinay que le Groupe MRP n'est pas hostile à sa personne mais hostile à une politique de ralentissement économique qui compromettrait l'élargissement nécessaire de la majorité.

Joseph Dumas.- Pinay vous répondra qu'il accepte cette analyse et il ira à l'investiture.

Robert Lecourt.- Non, il s'agit de décourager Pinay.

Joseph Dumas.- Pinay ne sera pas découragé par un tel langage.

Roger Devémy.- L'expérience doit suffire à nous convaincre : il faut décourager Pinay de manière formelle.

Jean Cayeux.- Je demande le renforcement de nos contacts avec la SFIO pour préparer la suite.

Edouard Moisan.- Je rappelle que le 15 juin dernier Pinay a déjà refusé de dénouer la crise.

Pierre Schneider.- Je m'étonne moi aussi des méthodes employées par Auriol mais je crois que Pinay passera outre nos avertissements. Il faut donc accepter l'idée d'une trêve de quelques mois ; le MRP voterait l'investiture mais ne participerait pas au gouvernement. Il faut tenir compte que nous sommes obligés de vivre en compagnie des modérés jusqu'au retour de la SFIO. Que l'expérience Pinay aille à son terme sans nous !

Jean Catrice.- Le bloc des droites est impuissant. L'expérience a été faite. Elle a été concluante : le chômage, la crise économique, le déficit sans précédent de la balance des comptes.

Pierre Abelin (Vienne).- J'ai voté l'investiture de Mendès-France, qui incarnait la méthode du centre-gauche. Le centre-gauche signifie une politique dure, sacrifiant le présent à l'avenir... On ne connaît pas le programme de Pinay. Envisage-t-on Laniel ou Jacquinet pour les Bermudes ? L'expérience Pinay a été utile pour les prix, les crédits à long et moyen terme. Je suis prêt à voter de nouveau pour Mendès-France ou pour Pinay. Chaque expérience a

ses possibilités. Si nous refusons l'une et l'autre, on ne nous comprendra pas.

Paul Coste-Floret.- Il faut éviter une cinquième investiture manquée, dans l'intérêt public. Il faut dire poliment à Pinay qu'il n'aura pas les voix MRP.

Robert Schuman.- J'observe que le MRP entend lancer une exclusive contre Pinay et ne parle pas de programme. Je pense que Catrice est trop sévère sur les résultats de l'expérience Pinay ... Je rends hommage à la loyauté de Pinay à mon égard quand j'étais son ministre des Affaires étrangères ... Au sujet du centre-droit, j'affirme que le MRP est au centre et qu'il ne doit pas jeter d'exclusive contre le centre-droit ... En cas de dissolution, le MRP aurait tout le monde contre lui. Je comprends ce que disent certains membres du Groupe mais je souhaite que l'on me comprenne aussi.

Pierre Pflimlin.- Le MRP voudrait un coup de barre à gauche mais la SFIO ne veut pas rentrer dans la majorité. Il lui reste donc le choix entre Pinay, un autre modéré ou un radical, en dehors de Marie et de Mendès-France. A mon avis, parmi ces hommes, Pinay est celui qui nous donnerait le plus de garanties, car il est empirique. En 1952, il aurait pu faire une politique d'autorité si le MRP l'y avait encouragé au lieu de le combattre. Au surplus Pinay est le mieux placé pour faire admettre au pays et au Parlement certaines mesures d'austérité.

Pierre-Henri Teitgen.- je suis un peu découragé par ce que je viens d'entendre. Le Groupe MRP est le plus important, le plus cohérent, le plus courageux parmi tous les groupes de la majorité ; il est le seul à avoir voté toutes les mesures impopulaires. Cependant, le président de la République n'a fait appel qu'à un seul MRP sur neuf personnalités pressenties ! Tout se passe comme s'il y avait un pacte pour empêcher le MRP de prendre le pouvoir... Pour la politique de rénovation, on a choisi Mendès, qui est en désaccord avec le MRP sur la politique extérieure... L'expérience Pinay a échoué, c'est incontestable ; elle a échoué sur tous les plans. Un nouveau gouvernement Pinay encouragerait la volonté de revanche du vichysme et cristalliserait l'opposition socialiste, ce qu'il faut éviter à tout prix. L'unité du Mouvement commande impérieusement d'éviter une seconde expérience. Si le Groupe se prononçait pour Pinay, je devrais, comme président du MRP, convoquer immédiatement le congrès national... Si Auriol prétend ne plus savoir qui appeler, on pourra lui indiquer des noms ; il y en a sept ou huit possibles ...

Joseph Dumas.- Je pense que le MRP est à l'opposé de la droite, par nature... Il y a ici une méfiance à l'égard de certains amis qui sont trop souvent dans les gouvernements. Et il y a de quoi ! La SFIO veut prolonger l'expérience de droite avec la participation du MRP afin de lui prendre ses dernières voix ouvrières ... Je pense que Pinay va se présenter pour casser le MRP comme il a cassé le RPF l'année passée. Il est regrettable qu'on ait laissé la situation en venir là.

Jacques Fonlupt-Espéaber.- Pinay investi, ce sera encore le marécage et l'opinion s'en rend compte. Je rappelle à Robert Schuman qu'il a affirmé lui-même, ici, dans cette salle, qu'il n'était pas appuyé par le Gouvernement Pinay (en 1952). Il faut à la France un gouvernement fort et non pas un torchon !

Edouard Moisan.- J'approuve Teitgen. Je dénonce le pacte liant la vieille droite et la franc-maçonnerie pour détruire le MRP gêneur.. Je rappelle à Robert Schuman que le MRP a dû souvent combattre ses adversaires au sein du Gouvernement Pinay... Je pense que les amis de Pinay se trouvent à l'extrême droit et non pas au centre-droit.

Robert Schuman.- Je maintiens ce que j'ai dit : les difficultés sont dues au système et non à un homme.

Robert Buron.- Les risques d'une dissolution de l'Assemblée sont plus grands avec Pinay, qui est coléreux et anti-parlementaire. Il la ferait contre le MRP. Le trésor de guerre des modérés est complet Si Pinay revient à Matignon, que fera la SFIO ? De l'opposition plus que jamais. Ce sera un défi.

Et le MRP sera divisé. Que feront les ministres MRP sans l'accord du Groupe ? ... Pour la gauche, ce sera une provocation. Il y aura un jour une entente entre le PC et la SFIO. Pourquoi ne pas le dire loyalement à Pinay ?

Fernand Bouxom (Seine).- Pinay veut faire la dissolution au profit des modérés, contre le MRP. Nous ne pouvons pas donner raison à Pinay et tort au MRP !

Robert Lecourt.- Je pense qu'il ne serait pas sage de mettre aux voix le oui ou le non. Je propose de dire à Pinay que la grande majorité du Groupe ne lui est pas favorable.

Jean Catrice, approuvé par **Reille-Soult.**- C'est une formule dangereuse : Pinay se contentera de la minorité du MRP.

Edouard Thibault.- Pas de nuances, il faut une réponse claire, qui empêche Pinay d'aller à l'investiture.

Robert Lecourt.- Je modifie ma formule : le Groupe, dans son ensemble, demande à Pinay de ne pas se présenter.

André Monteil.- C'est encore dangereux.

Jules Catoire (Pas-de-Calais).- Nous n'en sortirons pas ! Faisons confiance à Lecourt.

Pierre de Chevigné (Basses-Pyrénées).- Je propose que notre délégation ne ferme aucune porte. Le MRP n'est pas qu'à gauche. Il ne doit pas regarder qu'à gauche.

Pierre-Henri Teitgen.- J'observe que certains regardent un peu trop volontiers à droite ! Je pense que les membres du Groupe favorables à Pinay devraient accepter de le décourager aussi, dans l'intérêt de l'unité du MRP.

Conclusion : le Groupe fait confiance à sa délégation pour décourager Pinay.

Dans la soirée, Pinay renonce et Lecourt, qui a conduit la délégation MRP auprès de lui, déclare à la presse : « Le MRP souhaite un élargissement de la majorité, condition indispensable de la stabilité gouvernementale. Il craint que la tentative actuelle ne soit de nature à retarder cette éventualité ... »

Mercredi 24 juin à 16h30, 52^e réunion, présidée par Robert Lecourt. Joseph Laniel, député Indépendant (ex-PRL) du Calvados, qui fut vice-président du Conseil National de la Résistance pendant la guerre, vient d'être sollicité par Vincent Auriol.

Robert Lecourt.- Je pense que le Groupe est satisfait de la façon dont s'est terminée l'affaire Pinay ... Je viens de voir Laniel : il procède à une enquête sur ses chances. Je lui ai dit que le MRP avait un préjugé favorable pour sa personne. Il m'a précisé qu'à son avis l'économique et le social sont plus importants que le financier. Il a longuement développé ce thème avec de nombreuses références à la déclaration ministérielle de Georges Bidault du 10 juin. Il est aussi d'accord avec Bidault sur la politique étrangère. Il veut tenir la porte largement ouverte à la SFIO et il se retirera le jour où la SFIO sera disposée à rentrer dans la majorité.

Francine Lefebvre.- Je me félicite des résultats obtenus hier par les dirigeants du Groupe dans l'affaire Pinay ... Je ne vois pas où est la différence entre la politique Pinay et celle que fera Laniel, soutenue par la même majorité. En votant pour un homme de droite, le MRP donnerait l'impression d'avoir fait des questions de personne pour Marie et Pinay.

Jacques Fonlupt-Espéaber.- J'étais hostile à la fois au programme et à la personne de Pinay. En revanche, je note que Laniel a appartenu à la Résistance, que c'est un honnête homme ... et qu'aujourd'hui nous sommes obligés d'accepter pour président du Conseil un Indépendant ou un radical. Alors pourquoi pas Laniel ? J'estime que sa politique sera différente de celle de Pinay. Je rappelle, à ce propos, l'hostilité de Laniel à l'égard de Pinay.

Paul Couston (Vaucluse).- Je m'interroge sur le rôle singulier de l'Elysée dans cette crise ... Nous n'avons pas l'espoir de voir l'un des nôtres être désigné par Auriol. L'Elysée continuera à jouer contre nous. En raison des circonstances, peut-être faut-il être favorable à Laniel.

Roger Dévény.- Laniel a été résistant, certes, mais il a été inscrit au PRL ; le MRP pourrait-il participer à un gouvernement dirigé par l'homme-type de la droite ?

André Monteil.- En ne votant pas dans son ensemble pour Mendès, le 3 juin, le groupe MRP a eu une responsabilité dans l'échec du centre gauche. Or l'idéal du MRP, c'est le centre gauche avec la politique étrangère qui est la sienne. Cela suppose l'accord de la SFIO avec cette politique étrangère. Pour en sortir, il faudra faire des concessions... S'il y avait une chance de voir la SFIO sortir de l'opposition, il faudrait refuser Laniel. Mais cette chance n'existe pas ; Il faut préparer le retour socialiste. En attendant, il faut un gouvernement de transition. Peu importe l'homme. Laniel a combattu loyalement et ouvertement la politique Pinay, qui représente l'épicerie dans la politique française. Pinay est un réactionnaire. Laniel, c'est l'industriel ouvert aux grands problèmes. C'est un modéré. Nous pouvons accepter cet homme.

.....
Jean Catrice.- Je suis hostile à la politique de Pinay, non à sa personne. Il faut que le MRP reste logique avec lui-même ; la SFIO ne peut pas sortir de l'opposition en ce moment ; il faut en prendre acte et expliquer où sont les responsabilités devant le pays. **Que Laniel soit disposé à s'effacer le jour de la rentrée socialiste est d'ailleurs suffisant pour justifier notre oui.**

Jean Cayeux.- Oui, mais Laniel ne peut pas le dire à la tribune. Et lui demander de le dire serait le vouer à l'échec... La droite, c'est Pinay, Laniel est moins à droite, il a combattu Pinay. Il faut l'encourager.

Joseph Klock (Bas-Rhin).- J'ai l'impression qu'il y a rupture entre l'opinion publique et les parlementaires. Les électeurs MRP n'aiment pas la SFIO et la SFIO nous fait la guerre sur l'école. Pinay est catholique, lui. Sur beaucoup de points, il partage nos idées. Pinay est européen. Nos électeurs ne comprennent pas notre hostilité à son égard. Je souhaite que Pflimlin ait sa chance dans le dénouement de cette crise.

François Reille-Soult.- Le MRP s'est durci, oui, pour faire appel à la SFIO, mais aussi pour imposer une politique sociale. Maintenons-nous dans cette voie, restons logiques, tenons le dernier quart d'heure.

Robert Lecourt.- Oui, nos positions restent les mêmes. Attendons le programme pour juger.

Les deux réunions suivantes, celles du 25 et du 26 juin, donnent une bonne mesure de la crise politique et morale, qu'ont produite dans le Groupe MRP l'expérience Pinay et l'échec, à 12 voix près, de Mendès-France dans sa tentative d'investiture.

A la suite d'une réunion de la Commission exécutive du MRP, qui s'est terminée par l'adoption d'une sorte de motion de politique générale, et à l'initiative de Teitgen, président national du Mouvement, un débat s'engage sur la discipline de vote des membres du Groupe dans les grands scrutins politiques, notamment dans les scrutins d'investiture et de confiance. C'est une façon indirecte de poser le problème de la position politique du MRP en ce milieu de l'année 1953, mais la discussion fera apparaître facilement les courants qui traversent les 89 élus MRP à l'Assemblée Nationale.

Pratiquement se manifestent un courant « centriste » et un courant « gauchiste », l'un et l'autre divisés en deux tendances : oui à une discipline rigide, avec sanctions, oui à une discipline souple, plus facilement acceptée, donc plus facilement obtenue.

Dans le courant « centriste », Colin, secrétaire général du MRP, défend la discipline rigide, alors que Pflimlin plaide pour la souplesse. Dans le courant « gauchiste », la discipline rigide a pour avocats Monteil, Dumas et Reille-Soult qui précise toutefois : oui à la discipline à condition qu'il s'agisse de respecter la doctrine et non pas de s'adapter aux contingences du moment. Dans ce courant-là, la souplesse est souhaitée par Paul Coste-Floret, Bouxom et Denis qui approuve la réserve formulée par Reille-Soult mais pense qu'elle est illusoire.

Ce long débat a un effet positif immédiat : le Groupe décide la discipline de vote dans le scrutin d'investiture de Laniel et cette discipline est respectée (séance du 26 juin) : 87 députés MRP sur 89 votent l'investiture. Et, sur cette lancée, le Groupe décide le 30 juin de rétablir la règle de la discipline de vote (le procès verbal de cette réunion n'existe pas dans nos archives.)

Jeudi 25 juin à 17 heures et vendredi 26 à 11h30, 53^e et 54^e réunions, présidées par Robert Lecourt. Discipline de vote ?

Extraits résumés

Le Groupe demande à Pierre Schneiter (Marne) de se préparer à expliquer le vote du Groupe dans le scrutin d'investiture de Laniel.

Pierre-Henri Teitgen.- Je demande au Groupe de décider que les scrutins d'investiture entraînent la discipline de vote. La liberté de vote est démoralisante pour le Groupe. Elle permet à certains de jouer un jeu personnel. Il est difficile de justifier l'éparpillement des votes devant les militants et le public ... En outre, l'unité de vote est la condition de notre efficacité. Il ne faut pas permettre à certains de jouer la minorité du MRP contre sa majorité.

François Reille-Soult.- J'accepte la discipline à condition : 1° que l'indiscipline entraîne l'exclusion du Groupe ; 2° que le Groupe respecte davantage la doctrine du MRP et non pas les contingences du moment.

René Charpentier (Marne).- Le jeu politique commande parfois la liberté de vote, ne serait-ce que pour permettre à un MRP d'être président du Conseil.

Robert Lecourt.- J'approuve Teitgen et je fais observer que Pinay vient de renoncer devant la menace de discipline de vote du Groupe. Je note aussi que la force du Groupe dans la négociation avec un président investi est d'autant plus grande qu'il y a eu plus de voix MRP pour lui.

Pierre Pflimlin.- Pratiquement, l'application de cette règle est-elle possible ? Ne va-t-elle pas créer des dissidences ? Il y a des décisions dont on ne peut être sûr qu'elles sont prises dans la clarté et la sérénité. Quel degré de tension peut supporter la conscience des membres du Groupe ? N'allons pas jusqu'au point de rupture ? Il y a des décisions d'investiture qui n'engagent pas la doctrine.

Pierre Henri Teitgen.- Je réponds que la discipline de vote a pour objet de sauver le Mouvement en lui conservant son efficacité.

Lionel de Tinguy.- Tout membre du Groupe placé devant un cas de conscience peut toujours en appeler aux dirigeants du MRP pour se délier de son engagement moral.

Joseph Dumas.- Non, il faut la discipline totale ou pas de discipline du tout.

Paul Coste-Floret.- Si ! L'indiscipline est même prévue dans nos statuts. Le principe de la discipline même à la mode de Tinguy, est efficace. Nous l'avons vu avec l'échec de Marie à l'investiture.

Fernand Bouxom.- Si nous appliquons la discipline dans les scrutins d'investiture, il faut l'appliquer aussi aux questions de confiance. La discipline peut entraîner des amis à nous quitter, alors qu'ils votent selon leur conscience. Bidault, Teitgen, Robert Schuman, par exemple, n'ont pas voté l'investiture de Mendès. Il faut donc manier cette arme avec prudence.

Edouard Moisan.- Oui ! Je note qu'il y a toujours beaucoup de candidats aux postes de ministres et peu à la direction du Groupe. Cette situation est dramatique. Comment le Bureau du Groupe peut-il agir sans savoir au nom de qui il parle ?

Pierre-Henri Teitgen.- La Commission de discipline du Mouvement examine les cas de conscience avec amitié. Le but n'est pas de contraindre les amis qui ont des cas de conscience mais d'obtenir une plus grande unité de vote.

A la réunion suivante, tenue le vendredi 26 juin à 11h30, juste après la déclaration ministérielle de Laniel, la discussion reprend en vue d'une décision précise concernant le scrutin d'investiture.

Pierre Schneiter expose ce qu'il a l'intention de dire à la tribune au nom du Groupe, en se référant à la motion adoptée la veille par la Commission exécutive du MRP.

D'après **Jean Catrice**, il importe que notre discours mette la SFIO au pied du mur et regrette son absence, afin de marquer la continuité de notre action.

Selon **Edouard Moisan**, le moment est venu de mettre l'accent sur la différence de style entre Pinay et Laniel afin de diviser les modérés.

Maurice René Simonnet demande une explication très courte, limitée à la porte ouverte à la SFIO.

Francine Lefebvre constate que l'on explique déjà le vote favorable avant même de délibérer sur la déclaration ministérielle. Elle n'a pas confiance dans les promesses faites. Elle croit que le gouvernement Laniel ne fera rien.

Robert Lecourt invite le Groupe à discuter du fond (l'investiture de Laniel) et de l'unité de vote.

André Denis.- Je ne pourrai pas voter pour.

Edouard Moisan.- Je soutiens l'unité de vote. C'est la menace de cette unité qui nous a permis de décourager Pinay.

Joseph Dumas.- Oui à la discipline totale de vote.

André Monteil.- Oui, ne serait-ce que pour ôter toute signification politique à notre vote. S'il n'y a pas unité de vote, on parlera, dans nos fédérations départementales, des purs et des impurs, des fidèles et des infidèles, des durs et des mous.

Jean Villard (Rhône).- Je suis favorable à la discipline et je l'aurais d'ailleurs observée dans le scrutin concernant l'investiture d'André Marie si j'avais connu la décision du groupe d'être uni.

Paul Ihuel (Morbihan).- Je suis hostile à une discipline de vote rigoriste, car elle serait excessive.

Pierre Pflimlin.- Je voterai l'investiture de Laniel mais je suis défavorable à la discipline de vote, par égard à la conscience des amis qui ne veulent pas voter et aussi compte tenu de la méthode employée pour les investitures précédentes.

Jules Duquesne (Nord).- Je suis favorable à la discipline de vote, méthode nécessaire et saine pour éviter la cassure du Mouvement.

Jean Cayeux.- Oui à la discipline. La force de la SFIO est due à son unité. Nous sommes élus à la représentation proportionnelle pour défendre le programme du Mouvement en dehors des contingences locales.

Jean Catrice.- Je suis favorable à la discipline pour toutes les investitures.

Pierre-Henri Teigen.- Nous devons poursuivre ce débat la semaine prochaine, sur le fond. Aujourd'hui, il s'agit de Laniel.

André Denis (Dordogne).- Le Groupe a tort de vouloir sauver l'unité du Mouvement en imposant la discipline à des amis venus de milieux sociaux différents. Mieux vaudrait veiller à respecter la doctrine du MRP. Aujourd'hui on nous demande de voter pour Laniel, c'est-à-dire pour la politique de Pinay. Pour sauver notre unité, choisissons la tolérance et la souplesse.

André Colin (Finistère), secrétaire général du MRP.- Je pense que chaque membre du Groupe tire sa force, dans son département, des positions prises par le Mouvement ... La liberté de vote permet à quelques-uns de se targuer de leur fidélité au MRP. Notre dur chemin doit être fait par nous tous, ensemble. La force du Mouvement est dans son unité. Notre unité ne donnera raison à aucun de nos adversaires; elle déroutera nos ennemis. Aujourd'hui, ce sont les modérés et les radicaux qui sont le plus inquiets.

Joseph Dumas (Seine).- J'invite André Denis à comprendre la nécessité de l'unité. C'est notre meilleure arme. Au surplus, si nous décidons la discipline, nos amis viendront plus nombreux aux réunions du Groupe.

Consulté, le groupe se prononce pour l'unité de vote de ses membres dans le scrutin d'investiture de Laniel, par 40 voix contre 4 et 5 abstentions.

(Cette décision sera respectée : 87 députés MRP sur 89 vont voter l'investiture).

Pierre-Henri Teigen.- Je remercie le Groupe. Nos adversaires veulent nous diviser. Ils échouent.

Deuxième consultation : **le Groupe votera-t-il l'investiture de Laniel ? Réponse : oui, par 37 voix contre 5 et 4 abstentions**

En séance publique, Laniel est investi par 398 voix contre 206 (communistes et socialistes).

Dans les 398 voix il y a 96 ex-RPF (62 URAS et 34 ARS), soit la plupart des gaullistes.

La formation du Gouvernement Laniel s'effectue en deux temps : 1° dans la nuit du 27 au 28 juin, nomination de 22 ministres (JO du 28 juin); 2° le 1^{er} juillet, nomination de 10 secrétaires d'Etat (JO du 2 juillet).

Avant chacune de ces deux séries de nominations, le Groupe MRP et la Commission exécutive du Mouvement délibèrent ensemble : du samedi 27 juin à 14h30 au dimanche 28 juin à 2h45 (55^e et 56^e réunions, sous la présidence de Teitgen); le 1^{er} juillet à 18 heures (57^e réunion sous la présidence de Thibault).

Nous rendrons compte de ces délibérations dans notre prochain numéro.



Joseph Laniel, né le 12 octobre 1889 à Vimoutiers, dans l'Orne, manufacturier, est élu député du Calvados en 1932 et réélu en 1936. Résistant pendant la guerre, il devient vice-président du Conseil National de la Résistance, puis retrouve son siège de député en 1945, 1946 et 1951. Plusieurs fois ministre depuis 1948, il dénoue la crise le 28 juin 1953 : accueilli avec scepticisme, son gouvernement va durer onze mois et demi !

Il est décédé en 1975.

« Le MRP vous parle ! »

Directeur de la publication : Jacques Mallet
Commission Paritaire de la Presse : n° A-65-465
Imprimerie Simédiat-Circulaires Coulon
Tél : 01 42 36 08 15